



LA NORME DU SEG



Un code de conduite pour un secteur responsable de l'anguille



Sustainable *Eel* Group



Versions émises

N° DE VERSION	DATE	DESCRIPTION DE LA MODIFICATION
1	Novembre 2010	Version initiale avant les pilotes
2	Janvier 2011	Modifications à la suite de plusieurs pilotes
3	13 mai 2011	Modifications de la norme à la suite d'autres pilotes
4	15 novembre 2012	Ajout de la section de traçabilité, modification de la norme
5	21 juin 2013	Examen de tous les éléments de la norme, nouveau projet préparé pour examen.
5.1	17 octobre 2016	Mise à jour pour rendre compte des modifications apportées au site Web du SEG en .org au lieu de .com
5.2	25 novembre 2016	Suppression du lien vers un document existant
6.0 Projet 1	1er juin 2017	Premier projet de nouvelle version 6.0 publiée pour consultation de 2 mois
6.0 Projet 2	30 novembre 2017	Deuxième projet de nouvelle version 6.0 publiée pour consultation de 1 mois
6.0 Projet 3	14 février 2018	Préparation pour la publication finale
6.0 Projet 4	Mai 2018	Autres modifications avant la publication finale
6.0 Projet 5	Juin 2018	Version finale pour le conseil d'administration du SEG et l'approbation du comité avant la publication
6.0	Juin	Version publiée

La présente Norme est la propriété du Sustainable Eel Group. Cette version est une modification substantielle de la version 5 et de la version 6, projets 1 et 2, et est en préparation pour la publication finale.

Ce document comprend une traduction du texte anglais de cette norme SEG. Pour les utilisateurs de la norme SEG, la version anglaise actuelle est la version dominante.

Tous droits réservés: Sustainable Eel Group
Version 6.0
Juin 2018

Pour plus d'information, veuillez voir:
www.sustainableeelgroup.org
Ou contactez-nous à:
standard@sustainableeelgroup.org

Adresse enregistrée:
c/o Wetlands International European Association
Rue de Trèves 59-61, B-1040, Brussels, Belgium



Table des matières

1.	Applicabilité et responsabilité	4
2.	Le Sustainable Eel Group – notre objectif	4
3.	Objectif de la norme	4
4.	Champ d'application	5
5.	La durabilité et l'anguille d'Europe	5
6.	Contribution positive	13
7.	Autres normes et ISEAL	17
8.	Processus de développement	17
9.	Amélioration continue	17
10.	Fonctionnement de la norme	18
	10.1	Structure
	10.2	Composants
	10.3	Méthodologie
11.	La norme	20
	• Composant 1	- Exigences de base
		- Engagement à la légalité
		- Le commerce de l'anguille issu de source responsable
		- Traçabilité
		- Biosécurité et bien-être
	• Composant 2	- Pêche des civelles
	• Composant 3	- Pêche de l'anguille jaune et de l'anguille argentée
	• Composant 4	- Achats et commerce d'anguilles
	• Composant 5	- Élevage de l'anguille
	• Composant 6	- Repeuplement
	• Composant 7	- Transformation, vente en gros et au détail
	• Composant 8	- Contribution à des écosystèmes aquatiques sains
12.	Assurance	57
13.	Mesures	58
14.	Glossaire	59

1. Applicabilité et responsabilité

Le Sustainable Eel Group (SEG) est responsable du contenu et de la publication de la norme du SEG. La dernière version est publiée sur notre site Web à l'adresse <http://www.sustainableeelgroup.org/seg-standard-2/>. Les utilisateurs de la norme (clients et auditeurs) doivent eux-mêmes veiller à utiliser la dernière version au moment de l'évaluation. A cet effet, la version anglaise actuelle est la version dominante.

2. The Sustainable Eel Group – notre objectif

Le Sustainable Eel Group (SEG) est le chef de file mondial de la collaboration des scientifiques, des groupes de conservation, du secteur commercial et des conseillers, dédié au rétablissement de l'anguille d'Europe. Nous sommes une organisation non gouvernementale (ONG) sans but lucratif, établis dans des bureaux au Royaume-Uni et à Bruxelles et avec des collaborateurs dans toute l'Europe et au-delà. Notre influence doit s'étendre à l'échelle européenne pour aider l'anguille européenne qui, contrairement au saumon d'Atlantique, est un stock panmixtique unique et mixte, qui dispose d'un même bagage génétique.

Notre vision

Des populations d'anguilles sauvages saines répandues dans leur aire de répartition naturelle qui remplissent leur rôle dans le milieu aquatique, et une utilisation durable au profit des collectivités, des économies et des traditions locales.

Notre mission

Fournir une alliance respectée de leadership qui permet et favorise la conservation et la gestion intégrées de l'anguille dans les États membres de l'Europe et pour l'ensemble des types d'anguilles, rassemblant tous les intérêts dans un processus ouvert et efficace pour atteindre la vision du SEG.

Celles-ci sont définies plus en détail, avec les stratégies conçues pour y parvenir, dans notre [théorie du changement](#).¹

Notre travail et cette norme sont conçus pour appuyer le [Règlement du Conseil de l'Union européenne \(CE\) no 1100/2007](#)² (ci-après dénommé le « règlement de l'anguille de l'UE »). Il s'agit de soutenir l'objectif global, comme décrit à l'article 1, « la protection et l'utilisation durable du stock d'anguille européenne ».

3. Objectif de la présente norme

Cette norme a été développée dans le cadre de la solution pour le rétablissement durable de l'anguille européenne. Les objectifs de cette norme sont définis dans le [mandat](#)³ de son développement. Ils sont récapitulés ci-dessous:

Objectifs

- L'objectif principal de la norme est d'aider à répondre à la vision définie dans la [théorie du changement](#)⁴, c'est-à-dire *accroître la contribution des pêcheurs d'anguilles, des éleveurs, des aquaculteurs, des commerçants et des consommateurs de produits d'anguille à la restauration de populations d'anguilles saines, réparties dans toute leur espace de vie naturel, qui remplissent leur rôle dans le milieu aquatique et soutenir une utilisation durable au profit des collectivités, des économies locales et des traditions.*
- La norme vise à garantir que la mise en œuvre au niveau de chaque titulaire de certificat individuel apporte *une contribution positive aux populations d'anguilles.* La norme encouragera la collecte et la disponibilité des données nécessaires pour mesurer son efficacité dans la réalisation de ces objectifs.

La norme est également conçue pour:

- Permettre aux exploitants d'afficher des standards élevés et responsables ainsi que leur engagement envers la durabilité
- Appliquer des normes élevées et responsables tout au long de la chaîne d'approvisionnement, de la pêche au marché
- Donner confiance aux détaillants et aux consommateurs qui souhaitent acheter de façon responsable
- Définir et certifier les normes de pratique supérieures à celles qui respectent simplement la loi
- Soutenir le règlement de l'anguille de l'UE. L'UE examine le règlement de l'anguille en 2018. Étant donné que cette norme est conçue pour soutenir le règlement, il est probable qu'elle devra être révisée après publication du nouveau règlement de l'anguille, vraisemblablement en 2019.

4. Champ d'application

La norme s'applique à la pêche, à l'élevage d'anguilles et à l'aquaculture de l'anguille européenne, *Anguilla anguilla* (L.) ainsi qu'au commerce et au transport d'anguilles et des produits d'anguille.

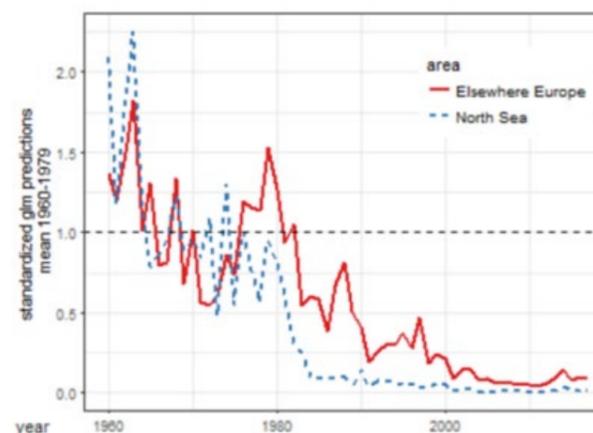
Elle comprend des dispositions relatives à la surveillance du commerce des anguilles et des produits à base d'anguilles, de la source au consommateur final. Elle comprend les dispositions applicables aux autres organisations pour qu'elles soient reconnues dans leur soutien à l'objectif d'écosystèmes aquatiques sains.

5. Durabilité, responsabilité et l'anguille européenne

5.1 Le déclin de l'anguille européenne

La population des anguilles diminue depuis le milieu des années 1800. La baisse la plus récente est reflétée dans le graphique ci-dessous. Les préoccupations à l'égard du déclin ont conduit aux mesures suivantes :

- le développement du règlement européen de l'anguille pour la protection, le rétablissement et l'utilisation durable du stock en 2007
- les espèces classées comme « En danger critique d'extinction » par l'[IUCN](#)¹ en 2008
- l'interdiction des exportations de l'anguille à l'extérieur de l'UE dans le cadre de la Convention CITES en 2009
- la création du Sustainable Eel Group en 2010.



L'indice de recrutement WGEEL : moyenne géométrique estimée du (GLM) du recrutement de civelles pour la série continentale de la mer du Nord et d'autres pays européens, mise à jour en 2017. Source: [CIEM 2017](#)² (International Council for the Exploration of the Sea)

Le nombre de civelles arrivant dans les eaux continentales a diminué de façon spectaculaire au début des années 1980 et a été très faible durant toutes les années consécutives à l'an 2000. Les raisons de ce déclin sont incertaines, mais peuvent inclure la surexploitation, la pollution et les parasites non indigènes, les maladies, les barrières migratoires et autres pertes d'habitat, la mortalité durant le passage à travers les turbines ou les pompes, ou des facteurs océaniques influant sur la survie ou les migrations. Ces facteurs affectent la production locale différemment dans toute la gamme de l'anguille. Lors de la planification et de l'exécution des mesures de protection et d'utilisation durable de l'anguille européenne, la direction doit donc tenir compte de la diversité des conditions régionales ([CIEM 2017](#)³).

Pour inverser le déclin et parvenir à un rétablissement, le CIEM conseille de réduire le plus possible tous les impacts anthropiques jusqu'à zéro. Le règlement sur l'anguille de l'UE de 2007 exigeait que tous les États membres de l'UE produisent et mettent en œuvre des plans de gestion de l'anguille (PGA) afin de réduire ces impacts, l'objectif étant de « *réduire les mortalités anthropiques de manière à permettre l'échappement vers la mer d'au moins 40 % de la biomasse d'anguilles argentées par rapport à la meilleure estimation de l'échappement qui aurait existé si aucune influence anthropique n'avait eu une incidence sur le stock* ». Certains PGA ont mis l'accent sur la réduction des impacts de l'industrie et de la dégradation de l'habitat, certains se sont concentrés sur la réduction de la pêche, d'autres sur le repeuplement et d'autres enfin ont porté leur attention sur un équilibre entre ces trois aspects.

SEG convient que les impacts anthropiques doivent être réduits autant que possible pour aider les stocks d'anguilles à se rétablir plus rapidement. Nous voulons que cela se fasse de manière équilibrée de telle sorte que les effets de la destruction de l'habitat, l'entraînement, les obstacles à la migration et la pêche soient considérés en fonction de leur impact relatif.

Alors que le règlement de l'anguille de l'UE et de nombreux PGA permettent la poursuite de la pêche à l'anguille (quoique réduite), cette norme est conçue pour exiger les critères les plus responsables dans le secteur de la pêche à l'anguille et de la fourniture de telle sorte que, là où sont autorisés la pêche et le commerce, les normes soient plus élevées, et les impacts réduits au minimum. En fait, nous croyons que si cette pêche est exécutée de manière responsable, le secteur peut apporter une contribution positive

1) http://www.sustainableeelgroup.org/wp-content/uploads/2016/09/SEG_Theory.of.Change.pdf

2) <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/en/TXT/?uri=CELEX%3A32007R1100>

3) <http://www.sustainableeelgroup.org/wp-content/uploads/2017/05/114-SEG-Standard-Review-ToR-April-2017-V1.3-.pdf>

4) <https://i2.wp.com/www.sustainableeelgroup.org/wp-content/uploads/2017/04/TOC.png>

1) <http://www.iucnredlist.org/details/60344/0>

2+3) [http://ices.dk/sites/pub/Publication Reports/Expert Group Report/acom/2017/WGEEL/wgeel_2017.pdf](http://ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Expert%20Group%20Report/acom/2017/WGEEL/wgeel_2017.pdf)

aux populations d'anguilles. Cette norme est conçue pour cela.

Nous avons également commencé à inclure des composants ciblant notamment les entreprises d'énergie et d'eau et d'autres sociétés qui affectent l'environnement de l'anguille, afin de compléter ou de reconnaître leurs efforts quant à l'anguille.

5.2 Discussion du mandat et des cibles

Durabilité

Nous reconnaissons que le terme « durable » ne peut être véritablement appliqué à la population européenne d'anguilles jusqu'à ce que, sur plusieurs générations et décennies, le recrutement des civelles et l'échappement d'anguilles argentées soient considérés comme biologiquement sûrs. Nous croyons que ce rétablissement ne sera pas atteint sans interventions majeures – des mesures à court et à plus long terme – y compris la réglementation des pêches, le repeuplement, le piégeage et le transport, le tri des prises, l'amélioration de l'habitat et le déblocage des voies migratoires, tant en amont qu'en aval.

Le terme « durable » est ouvert à l'interprétation et à l'abus, nous allons donc discuter de deux définitions acceptées du terme.

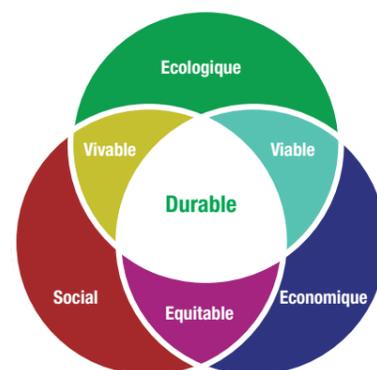
Développement durable

La [Convention Brundtland](#) a¹ définit le développement durable comme « un développement qui répond aux besoins

du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins ».

Il est généralement représenté par le diagramme ci-dessous, indiquant que la durabilité est atteinte lorsqu'il existe un équilibre entre les pressions et les besoins environnementaux, économiques et sociaux.

DIAGRAMME 1



Adapté du rapport de la [Commission Brundtland, 1987](#)².

Si nous considérons cela en termes de « développement durable d'un secteur de l'anguille européenne », voici les activités ou les problèmes que nous pouvons considérer dans chacune des catégories (diagramme 2) :

DIAGRAMME 2

SOCIAL	ENVIRONNEMENT	ÉCONOMIQUE
<ul style="list-style-type: none"> • Les formes traditionnelles de pêche – par exemple les filets à la main pour les civelles, paniers d'osier pour les anguilles jaunes • Les formes traditionnelles de consommation des anguilles – par exemple des civelles à Noël en Espagne ; l'anguille fumée dans le nord de l'Europe; l'anguille en gelée à Londres 	<ul style="list-style-type: none"> • Populations d'anguilles • Habitat de l'anguille • Écosystèmes aquatiques • Avifaune • Autres espèces sauvages, p. ex. les loutres • Qualité de l'eau et pollution 	<ul style="list-style-type: none"> • Pêche • Aquaculture • Commerce de détail • Hydroélectricité • Production d'énergie • Eau potable • Gestion des inondations • Navigation

Compte tenu de la mauvaise situation de l'anguille et de son habitat, on peut considérer que les aspects environnementaux du schéma ci-dessus sont réduits et sous pression, et que pour rétablir l'équilibre, une réduction d'autres pressions doit être appliquée. La baisse des captures et la réduction de la pêche ont eu un impact sur l'économie du secteur commercial de l'anguille.

Alors que les chiffres officiels sont difficiles à obtenir, nous estimons que la valeur économique actuelle de l'ensemble du secteur de l'anguille est de 550 millions d'euros par an et emploie de l'ordre de 10 000 personnes à travers l'Europe. Cela couvre la pêche à l'anguille, l'élevage, le repeuplement et la consommation, ainsi que la recherche, l'administration, les projets de conservation et les mesures d'atténuation. En raison du déclin des populations d'anguilles, la valeur du secteur est d'environ 50 % de ce qu'elle était il y a 15 ans.

Viabilité des pêches

Le terme durable, dans la science et la gestion de la pêche, a une autre signification, mais il faut aussi considérer ici que nous avons affaire à une espèce de poisson qui est soumise à la pêche.

Dans le secteur de la pêche, comme dans tout capital naturel, le rendement maximal durable (RMD) est la plus grande moyenne à long terme de captures ou de rendements qui peuvent être tirés d'un stock dans des conditions écologiques et environnementales ([Source: OECD](#)¹). Cela permet aux scientifiques des pêches d'identifier la **prise totale autorisée** (TAC - *Total Admissible de Capture*) et à partir de cela de définir des **Quotas de capture**.

Pour le cas de l'anguille, cependant, le concept de RMD est moins applicable. Premièrement, le RMD est traditionnellement interprété comme le rendement récoltable maximum de la biomasse, mais il peut aussi signifier le rendement financier maximum. Pour l'anguille, la récolte de toutes les civelles générerait un rendement financier

maximal et la récolte de toutes les civelles pour la culture en intérieur générerait un rendement maximal de la biomasse, aucune des deux solutions ne mènerait à une gestion durable. Deuxièmement, le cadre du RMD ne fixe aucune limite aux impacts non liés à la pêche tels que l'hydroélectricité, les obstacles à la migration et la perte d'habitat.

Avec une espèce en déclin comme l'anguille, un rendement durable du stock total ne peut être fixé tant que l'espèce n'est pas en rétablissement et considérée comme biologiquement sûre. De bonnes informations sur la dynamique des stocks sont nécessaires pour pouvoir identifier ce rendement. Cependant, le stock de l'anguille étant si répandu, si varié, si mal compris et mesuré, il est actuellement très difficile à définir.

Certains pays, par exemple la France, ont fixé des quotas de capture dans le cadre de leurs plans de gestion de l'anguille.

Cette version « durable » pour l'anguille semble par conséquent très éloignée. Et si l'indication de la durabilité repose sur l'objectif de la réglementation de 40 % d'échappement d'anguilles argentées des impacts préanthropiques, elle est encore pratiquement inaccessible. Très peu de bassins versants de l'Europe répondent actuellement à cet objectif de 40 % ([CIEM 2017](#)²).

Utilisation durable

L'un des principaux objectifs du règlement de l'anguille de l'UE est « la protection et l'utilisation durable du stock d'anguilles ». L'utilisation durable n'est pas définie, mais étant donné que le règlement vise à la fois le rétablissement et l'utilisation durable, nous l'interprétons comme « l'utilisation du stock d'anguilles à un niveau qui permet également son rétablissement ».

1) <http://www.iisd.org/topic/sustainable-development>
2) https://en.wikipedia.org/wiki/Our_Common_Future

1) <https://stats.oecd.org/glossary/detail.asp?ID=1644>
2) http://ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Expert%20Group%20Report/acom/2017/WGEEL/wgeel_2017.pdf



5.3 Le chemin vers la durabilité

Si la durabilité de l'anguille se situe dans l'avenir, nous considérons que nous nous trouvons actuellement sur un chemin graduel vers la durabilité et le rétablissement qui peuvent prendre plusieurs décennies. Cette norme décrit par conséquent une « bonne pratique » et la « responsabilité ». Elle ne prétend pas décrire les critères selon lesquels une activité est considérée comme « durable », mais comme « responsable » – une étape sur la voie de la durabilité (diagramme 3).

Cette norme est donc positionnée de manière à être un code de conduite pour un secteur responsable de l'anguille, dans l'objectif d'inverser le déclin de l'anguille, en visant à la durabilité et au plein rétablissement. Dans cette phase, il est important d'appliquer un niveau d'exploitation qui permette au stock de se rétablir.

Cette norme repose ainsi sur la cible des méthodes « responsables » ou des meilleures pratiques, et vise à faire

progresser le secteur vers le développement durable. Elle utilise les paramètres du groupe de travail du CIEM sur l'anguille (WGEEL) pour orienter les objectifs de rétablissement et d'utilisation responsable. Les paramètres B0, Bbest, Bcurrent et % de survie du WGEEL sont appliqués comme fondements pour ces cibles. Notez que ces paramètres sont en cours de développement par le CIEM WGEEL. Etant donné qu'ils n'ont pas encore été complètement élaborés, nous les appliquerons comme la meilleure science disponible et commencerons à tester leur application.

La norme définit également d'autres tests et mesures pour déterminer si les personnes impliquées apportent une « contribution positive » à l'anguille.

Nous suivons les meilleures informations et conseils scientifiques disponibles et nous modifierons la norme à mesure que de meilleures informations seront disponibles. Ainsi, l'examen de la réglementation de l'anguille en 2018 est susceptible d'aboutir à une révision de cette norme.

DIAGRAMME 3

LE TRAJET VERS LA DURABILITÉ ET LE RÉTABLISSEMENT DE L'ANGUILLE



5.4 Cibles

Les États membres sont tenus de rendre compte de l'état de leurs stocks d'anguilles dans chaque PGA en ce qui concerne les meilleures estimations disponibles des indicateurs du stock comme suit :

- **B0**: La quantité de biomasses d'anguille argentée qui aurait existé sans influence anthropique sur le stock.
- **Bcurrent**: La quantité de biomasses d'anguille argentée qui s'échappe actuellement vers la mer pour la reproduction.
- **Bbest**: La quantité de biomasses d'anguille argentée qui aurait existé si aucune influence anthropique n'avait eu d'impact sur le stock, basée sur les niveaux récents de recrutement, y compris les pratiques de repeuplement, donc en considérant seulement la mortalité naturelle opérant sur le stock (Source: [CIEM 2017](#)⁴)

Notre vision à long terme de la taille du stock (« rétablissement ») est l'équivalent de celle où tous les bassins versants respectent le règlement de l'UE de 40 % sans impact anthropique (B0).

Notre vision à moyen terme de la taille du stock est l'équivalent de celle où tous les bassins versants respectent Bbest.

Etant donné qu'il est difficile à mesurer et que les méthodes de surveillance sont sporadiques et incohérentes, la taille du stock actuel n'est pas bien comprise. [Bornarel et al](#)² (2017), pour la première fois, a développé un modèle bayésien, le modèle d'estimation du recrutement des civelles (GEREM), afin de modéliser le recrutement absolu annuel. Selon le modèle, le recrutement européen d'anguilles était de 10 825 tonnes en 1960 à 1979 et de 440 tonnes en 2015 (3,5 % du chiffre des années 1960 et 1970).

40 % de B0 est la cible du règlement de l'UE – Cible de 40 % d'échappement sans impact anthropique. Cet objectif est très difficile à atteindre dans les bassins versants et les bassins fluviaux qui ont été tellement dégradés par la

perte de zones humides, les obstacles à la migration et l'entraînement des prises d'eau. En 2015, seulement 53 % des rivières européennes ont atteint l'objectif de bonne qualité écologique de la Directive-cadre sur l'eau (référence³). Le Rapport „State of Nature“⁴, produit par l'Agence européenne pour l'environnement en 2015 montre que seulement 13 % des habitats associés aux écosystèmes des zones humides ont montré un état de conservation favorable en vertu de la Directive Habitats de l'UE.

Les bassins versants qui atteignent la cible de 40 % de B0 sont considérés comme atteignant l'objectif « durable » à long terme.

Dans les étapes de cet objectif à long terme, nous adoptons les objectifs intermédiaires suivants dans cette norme :

1. Jusqu'à ce que les habitats reviennent à leur « état original » et que les 40 % de B0 deviennent une cible réaliste, nous considérons que l'obtention d'une proportion élevée (70 % ou plus) de Bbest est une cible intermédiaire plus appropriée, reflétant un niveau responsable de pêches.

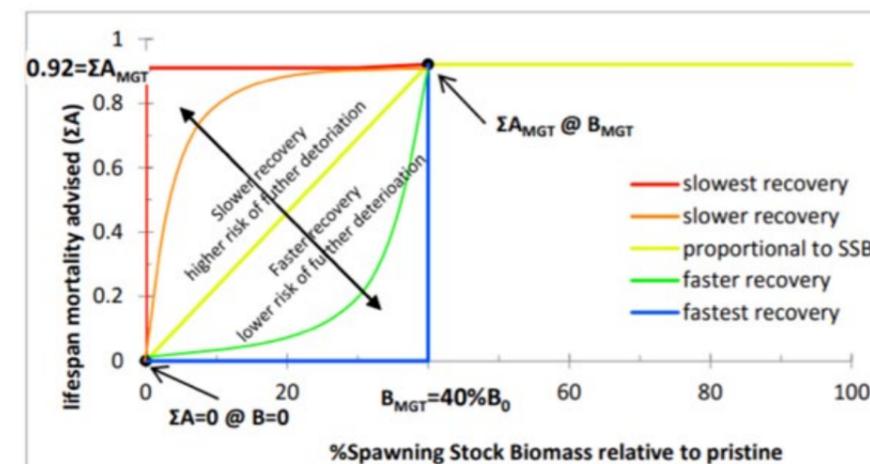
Atteindre cet objectif correspondrait au niveau « responsable » de cette norme.

2. Les bassins versants qui atteignent un taux de rétablissement plus lent, mais acceptable, de 40 à 69,9 % de Bbest, **seront considérés comme satisfaisants au niveau « sensibilisé » de cette norme** notez que la limite inférieure de 40 % est fixée comme étant le niveau auquel il n'y a aucune détérioration du stock (W. Dekker, pers. comm.).

Le diagramme 4 ci-dessous est un aperçu schématique des différents niveaux de contrôle, axé sur la réglementation de l'UE de 40 % du niveau de contrôle de B0. Il permet d'indiquer que des niveaux de contrôle plus faibles (p. ex., 70 % de Bbest) peuvent faciliter le rétablissement, quoiqu'à des taux moins élevés.

DIAGRAMME 4

Du: [CIEM 2016](#)⁵



Aperçu schématique des différentes règles de contrôle. B_{MGT} est l'objectif de gestion de biomasse d'échappement fixé à 40 % de l'échappement vers la mer de la biomasse des anguilles argentées, correspondant à la meilleure estimation possible du taux d'échappement. Σ_A_{MGT} est le taux de mortalité correspondant à un cycle de vie. Les différentes règles de contrôle B_{MGT} peuvent potentiellement mener à une vitesse de récupération plus ou moins vite, avec plus ou moins de risques de détérioration supplémentaire.

Ces statistiques ne sont pas toujours disponibles pour les différentes pêches, surtout pour les petits bassins versants. Alors qu'elles décrivent le « résultat » ou la « performance » du stock d'anguilles, elles sont complétées par d'autres tests ou mesures qui permettent au stock d'anguille de se rétablir. Par exemple, des progrès dans la mise en œuvre des plans de gestion de l'anguille.

Dans cette norme, nous commençons également à examiner l'impact de l'industrie sur le milieu aquatique, l'habitat de l'anguille et la migration de l'anguille. Les indicateurs sont présentés de telle sorte que les entreprises puissent démontrer et être reconnues pour des activités responsables conçues pour aider au rétablissement de l'anguille.

5.5 Que signifie la norme ?

La signification de base des activités qui respectent cette norme est la suivante:

« **Provenant de source responsable** »

Cela implique que ceux qui participent à ont respecté le code de conduite pour un secteur responsable de l'anguille.

En outre, elle se réfère à « l'anguille qui est traçable et pêchée par une pêche responsable, bien gérée et capturée, manipulée et commercialisée en utilisant les pratiques actuelles les meilleures et les plus responsables, par des organisations qui travaillent vers la durabilité ».

5.6 Atteindre la « responsabilité »

Les organisations en quête de certification verront leurs opérations évaluées. Celles qui répondent aux critères de responsabilité seront désignées « responsables », apportant une contribution positive aux stocks d'anguilles et respectant la norme.

Celles qui ne répondent pas à tous les critères, mais qui répondent aux critères minimum, seront désignées comme « sensibilisées ». Elles seront invitées à mettre en place un plan d'amélioration pour atteindre la responsabilité lors de leur prochaine évaluation. Elles seront enregistrées dans le registre de certification du SEG comme « sensibilisées » pour rendre leur désignation claire.

1) http://ices.dk/sites/pub/Publication Reports/Expert Group Report/acom/2017/WGEEL/wgeel_2017.pdf

2) <https://academic.oup.com/icesjms/article-abstract/doi/10.1093/icesjms/fsx180/4259273/Modelling-the-recruitment-of-European-eel-Anguilla?redirectedFrom=fulltext>

3) <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S004896971632157X#bb0470>

4) <https://www.eea.europa.eu/publications/state-of-nature-in-the-eu>

5) http://ices.dk/sites/pub/Publication Reports/Expert Group Report/acom/2016/WGEEL/wgeel_2016.pdf



6. Contribution positive

Nous croyons qu'un secteur commercial d'anguille bien réglementé, fonctionnant selon les normes les plus élevées, peut apporter une contribution positive aux stocks d'anguilles, c'est-à-dire que les populations d'anguilles s'amélioreront et se rétabliront plus rapidement si cette norme est respectée. Un secteur de l'anguille dynamique et performant peut donc apporter une contribution positive à l'anguille et à l'environnement, tout en favorisant les portées sociales et économiques.

Notez que l'UICN stipule: « Un commerce bien réglementé peut contribuer positivement à la conservation de certaines espèces menacées et peut être essentiel pour les moyens de subsistance des populations ».

6.1 Définitions

Un objectif-clé de la norme est de faire en sorte que la mise en œuvre au niveau de chaque titulaire de certificat individuel apporte une **contribution positive aux populations d'anguilles**. Nous en fournissons la définition et l'explication ici.

Nous appliquons deux définitions de la contribution positive, l'une ayant un seuil plus élevé que l'autre, ce qui permet de séparer la notation dans l'application de la norme et de fournir un mécanisme d'amélioration continue.

DÉFINITION 1 associée à un niveau de conformité « responsable »

Les activités conformes aux normes du SEG, par exemple la pêche, apportent une contribution positive aux populations d'anguilles par rapport à l'absence de secteur de l'anguille, par exemple à l'absence de pêche ou de commerce d'anguilles.

Dans cet exemple, nous considérons que les pratiques certifiées entraînent ou contribuent à une augmentation des populations d'anguilles plus que s'il n'y avait aucune activité commerciale pour l'anguille ; c'est-à-dire que l'exploitant certifié contribue réellement à une contribution positive aux stocks d'anguilles. Comme la contribution pourrait être en dehors du bassin versant immédiat, la limite géographique à cette définition est l'UE. Ce concept peut sembler contre-intuitif, en particulier pour ceux qui ne sont pas pleinement conscients des subtilités du secteur de l'anguille. Le raisonnement qui sous-tend ce concept est décrit ci-dessous*.

Par l'évaluation d'un évaluateur indépendant, les fournisseurs certifiés doivent démontrer comment ils jouent leur

rôle en fournissant cette contribution positive dans la chaîne d'approvisionnement. La norme est conçue pour les aider à montrer comment ils y parviennent.

DÉFINITION 2 associée à un niveau de conformité « sensibilisé »

Les activités conformes aux normes du SEG, par exemple la pêche, apportent une contribution positive aux populations d'anguilles par rapport aux activités non conformes aux normes, mais elles sont légèrement en dessous du critère de responsabilité.

Dans cet exemple, nous appliquons des tests pour déterminer si les pratiques certifiées sont plus bénéfiques aux populations d'anguilles que les pratiques légales, mais non certifiées.

*** Raisonnement justifiant la façon dont le secteur de l'anguille commerciale peut démontrer une contribution de position aux stocks d'anguilles européens.**

Nous utilisons le raisonnement suivant pour éclairer nos définitions de « contribution positive ». Elles sont fondées sur les meilleures données scientifiques disponibles et, si possible, les informations et les références sont fournies.

- Le recrutement de l'anguille provient de civelles atteignant des estuaires et des rivières en Europe, ayant dérivé à travers l'Atlantique depuis la mer des Sargasses sur le Gulf Stream.
- Les concentrations de civelles sur les côtes occidentales – par exemple le Portugal, l'Espagne, la France et le Royaume-Uni sont plus grandes que sur les côtes orientales. Les côtes occidentales sont plus proches du Gulf Stream et de la mer des Sargasses.
- Dans certains estuaires de la côte ouest, la géographie est telle qu'on y trouve une concentration plus élevée de civelles que celles qui sont nécessaires pour alimenter le bassin versant. Par exemple, dans le Parrett au Royaume-Uni, la production civelles est estimée entre 1 et 5 tonnes (3 à 15 millions de civelles) par an au cours des 10 dernières années. Les scientifiques des pêches de l'Agence pour l'environnement ont calculé la quantité requise pour peupler le bassin versant de Parrett et atteindre l'objectif d'échappement (pour tenir compte de la mortalité naturelle) de 400 kg (1,2 millions de civelles). Les poissons en excès de 400 kg sont plus susceptibles de mourir par la mortalité dépendante de la densité et de la prédation (bien qu'ils ne contribuent pas à l'écosystème). Les prises annuelles dans la pêche autorisée ont été en moyenne de 0,5 à 2 tonnes par an (1,5 à



6 millions de poissons) au cours de la même période. La pêche prend effectivement une partie des anguilles « excédentaires » (**), et la capture durable est calculée à 2,5 tonnes par an (référence: agence de l'environnement du Royaume-Uni, communication personnelle, août 2017). Récemment, les pêcheurs ont parfois fourni des juvéniles pour le repeuplement local – au-dessus des barrières et dans les zones humides sous-peuplées. Cela fournit également une contribution positive.

- Dans certains autres estuaires de la côte ouest, on constate des obstacles à la migration, tels que l'hydroélectricité, l'approvisionnement en eau et les barrages de gestion des crues. Un exemple est le barrage d'Arzal en Bretagne (France) où, en 1970, un barrage a été construit à 10 km en amont de la limite des marées, bloquant presque entièrement l'accès des anguilles et des poissons migrateurs au bassin versant (Elie & Rigaud, 1987¹). La grande majorité des civelles n'avaient alors nulle part où aller dans le bassin versant et se concentraient sous le barrage, ce qui augmentait leur vulnérabilité à la prédation. La pêche est principalement située juste en dessous du barrage où les civelles sont concentrées. En 1995, un premier passage à poissons a été construit, mais n'a pas été très efficace. En 2007, un second passage a été construit et a semblé améliorer la migration (Briand et Sauvaget 2009²). Malgré cela, la migration en amont est toujours entravée. Ainsi, de nombreuses civelles sont capturées (en moyenne 12 tonnes par an au cours de la période 1995-2009), mais avec une tendance à la baisse (voir tableau 1 – dans Briand et Sauvaget 2009³), et elles sont mieux utilisées, par exemple pour le repeuplement, ailleurs. Alors que nous préférierions que de telles voies de migration s'ouvrent pour mieux utiliser le bassin versant d'Arzal, jusqu'à ce qu'il y ait des investissements dans de tels endroits, c'est l'utilisation du stock qui apporte une contribution positive dans le temps. Cela doit être considéré comme

une « mesure d'urgence » en attendant l'ouverture des voies de migration. Nous voudrions également voir repeuplement dans le système d'Arzal et la facilitation de la migration de retour vers la mer dans le cadre de ces mesures.

- La pêche de ces excédents de civelles et le bon usage de ces derniers dans la chaîne d'approvisionnement dans le secteur sont le prémisses pour que le secteur commercial de l'anguille soit en mesure d'apporter une contribution positive aux populations d'anguilles.
- La majorité (au moins 60 %) des civelles capturées doivent être destinées au repeuplement en vertu du règlement de l'UE sur l'anguille (bien que l'UE puisse faire des changements temporaires aux % en réponse à une baisse significative des prix moyens courants pour les anguilles utilisées pour le repeuplement). Le reste va à la consommation humaine. Parmi celles-ci, la majorité va dans l'aquaculture où les taux de survie sont élevés (80 % – contre 5 à 30 % dans la nature (CIEM 2017⁴) et les taux de croissance élevés produisent des aliments de haute qualité pour la consommation humaine et des moyens de subsistance pour les entreprises et les économies associées.
- Dans l'ensemble, l'utilisation des excédents de civelles fournit une contribution positive pour le recrutement et la population locale et à travers l'Europe, tout en fournissant aussi un marché de haute qualité et de haute valeur alimentaire pour les humains.
- En outre, les organisations sont encouragées à faire des contributions financières directes ou indirectes aux Eel Stewardship Funds⁵ (ESF) pour faire progresser les projets qui améliorent les habitats et les voies de migration pour les anguilles.

** « Excédentaire » est défini comme étant supérieur au nombre requis pour peupler entièrement le bassin versant et doit atteindre 40 % de BO.

6.2 Repeuplement

Une discussion à propos de contribution positive du règlement de l'anguille de l'UE ne serait pas complète sans un débat sur repeuplement en tant que mesure de gestion/rétablissement de l'anguille.

Certains pays ont adopté repeuplement dans leurs plans de gestion de l'anguille. À titre d'exemple, la Suède, qui a un faible recrutement de civelles, le considère comme essentiel pour aider à atteindre l'échappement de la reproduction de leurs anguilles argentées (Brämick et al, 2015¹). Certains, comme l'Irlande, ont préféré fermer les pêches pour réduire cet effet anthropique, tandis que d'autres, comme le Royaume-Uni et le Pays de Galles, qui ont un bon recrutement, en particulier sur la côte ouest, ont privilégié la réduction des obstacles à la migration. Repeuplement d'anguilles juvéniles de zones d'abondance vers celles à faible recrutement se produit depuis au moins le début des années 1900, lorsque des civelles de Severn au Royaume-Uni, en Allemagne et en Suède ont été enregistrées pour la première fois, tandis que repeuplement dans les eaux néerlandaises dure depuis des siècles (Pawson 2012²). Il y a eu de nombreuses études pour examiner l'efficacité de repeuplement, et plusieurs ont conclu que repeuplement est efficace, tout comme celles qui contestent ce point de vue.

Un examen des études en 2012 par Mike Pawson³ a conclu qu'il n'y a pas de réponse claire sur la question de savoir si, dans l'ensemble, repeuplement a conduit à un plus grand nombre de reproducteurs et de recrues subséquentes. Il a fourni des conclusions, des domaines de discussion et des recommandations pour d'autres recherches.

Une conclusion résumée par Pawson était:

Nous ne savons pas encore si la translocation et le repeuplement sont bénéfiques pour la population européenne d'anguilles. Cela ne signifie toutefois pas qu'il n'y a aucun avantage à tirer de repeuplement. Tant que les civelles dans certains estuaires qui continuent à recevoir un recrutement substantiel ne peuvent pas remonter les rivières locales en raison des barrages permanents, les capturer et les déplacer avec une mortalité minimale vers des habitats productifs, d'où elles peuvent retourner à la mer, doit être une option bénéfique.

Mais aussi, Willem Dekker en 2016⁴ a fourni la conclusion suivante :

Aussi réussi que le repeuplement aurait pu l'être localement, il n'a pas sensiblement modifié les tendances générales et les schémas de distribution ni interrompu le déclin général du stock et de la pêche.

Alors que repeuplement est une mesure acceptée du règlement de l'UE sur l'anguille, et que cette norme vise à soutenir la réglementation, elle est considérée comme une technique acceptable. La norme fixe des critères pour le faire de façon responsable et conformément aux meilleures pratiques.

Nous continuerons d'examiner les données probantes sur l'efficacité du repeuplement et des pratiques afin de nous assurer que les plans de gestion de l'anguille et cette norme sont conformes aux dernières données scientifiques.

1) https://www.researchgate.net/scientific-contributions/36293050_C_Rigaud
 2) [http://www.eptb-vilaine.fr/_BDU/20161121085012_Suivi-passe-a-anguilles-Arzal-2009-\(4\).pdf](http://www.eptb-vilaine.fr/_BDU/20161121085012_Suivi-passe-a-anguilles-Arzal-2009-(4).pdf)
 3) [http://www.eptb-vilaine.fr/_BDU/20161121085012_Suivi-passe-a-anguilles-Arzal-2009-\(4\).pdf](http://www.eptb-vilaine.fr/_BDU/20161121085012_Suivi-passe-a-anguilles-Arzal-2009-(4).pdf)
 4) [http://ices.dk/sites/pub/Publication Reports/Expert Group Report/acom/2017/WGEEL/wgeel_2017.pdf](http://ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Expert%20Group%20Report/acom/2017/WGEEL/wgeel_2017.pdf)
 5) <http://www.esf.international>

1) <https://academic.oup.com/icesjms/article/73/1/91/2458715>
 2) <http://climategate.nl/wp-content/uploads/2015/06/Eel-stocking-final-draft-MGP-CW-MG.pdf>
 3) <http://climategate.nl/wp-content/uploads/2015/06/Eel-stocking-final-draft-MGP-CW-MG.pdf>
 4) <http://www.ingentaconnect.com/content/whp/eh/2016/00000022/00000002/art00006>



7. Autres normes et ISEAL

En développant cette norme, nous avons fait référence à d'autres normes de pêche respectées [Marine Stewardship Council](#) ¹ (conseil pour la bonne gestion des mers) (MSC) et l' [Aquaculture Stewardship Council](#) ² (ASC) et nous avons adopté de bonnes pratiques de ces organisations. Le cas échéant, nous visons à être compatibles avec les normes existantes plutôt qu'en développer de nouvelles, afin de réduire la difficulté pour ceux qui cherchent à obtenir une certification. Par exemple, si une entreprise répond aux critères de la chaîne de traçabilité du MSC, elle est conforme à de nombreuses exigences de traçabilité de la norme du SEG.

En 2010, le Sustainable Eel Group a demandé au MSC d'appliquer sa norme aux pêches d'anguilles. Il a été conclu que la norme du MSC n'a pas pu être appliquée pour un certain nombre de facteurs – principalement en raison de la taille, de la diversité et d'une large gamme de stock, ainsi que de la pêche, de l'impact étendu des activités humaines dans l'ensemble de la gamme et du peu de contrôle qu'il exerce sur les impacts sur l'anguille en dehors de l'UE. Les pêcheries certifiées MSC sont plus limitées, plus faciles à définir et à évaluer et elles font preuve d'une bonne compréhension de leur dynamique de stock. L'anguille européenne est un stock panmixte qui s'étend de l'océan Atlantique occidental à la Méditerranée, à la mer de Barents et à la mer Baltique, et aux estuaires, rivières et lacs d'Europe, de Scandinavie et d'Afrique du Nord. Il y a beaucoup d'industries de la pêche qui effectuent des captures à tous les stades de la vie, des civelles aux anguilles argentées. En résumé, il était trop complexe pour MSC d'appliquer cette norme. C'est pourquoi le SEG a développé sa première norme d'anguille en 2010, mais en la basant autant que possible sur les principes et l'expérience du MSC. Par exemple, le composant traçabilité est fortement basé sur les exigences de la chaîne de traçabilité du MSC.

Le Sustainable Eel Group cherche à devenir membre de l' [Alliance ISEAL](#) ³, (*International Social and Environmental Accreditation and Labelling Alliance*) afin de procurer une évaluation indépendante et de la crédibilité à nos buts, objectifs et à cette norme. L'examen de cette norme pour 2017-2018 a été mené conformément aux principes de l'ISEAL dans le cadre du processus visant à soutenir cette adhésion.

1) <https://www.msc.org/about-us/standards/fisheries-standard>
2) <http://www.asc-aqua.org/?act=tekst.item&iid=6&iids=290&lng=1>
3) <http://www.isealliance.org/>

8. Processus de développement de norme

Le développement et la révision de la norme sont régis par la procédure publiée sur notre site Web à l'adresse suivante: <http://www.sustainableeelgroup.org/standard-development/>.

9. L'amélioration continue

La norme elle-même est ouverte à l'amélioration continue. La version 6 sera la sixième version de fond de la norme depuis son introduction en novembre 2010. Elle est améliorée régulièrement pour tenir compte des dernières meilleures pratiques, des connaissances scientifiques disponibles et des modifications de la législation. Si tel n'est pas le cas, la norme sera révisée au moins tous les cinq ans.

De plus, la norme vise à exiger que les personnes certifiées à un niveau inférieur démontrent une amélioration de leurs pratiques entre les évaluations successives. Ceci est décrit plus en détail au 10.3.

Ensemble, ils visent à relever continuellement les normes appliquées dans le secteur de l'anguille afin d'accroître la protection et les avantages pour l'anguille.



10. Fonctionnement de la norme

10.1 Structure

La norme est structurée comme suit :

EN-TÊTE	DESCRIPTION
Composant	Les grands thèmes de la norme; les différentes parties du secteur de l'anguille
Problèmes	Les défis dans chaque composant que la norme vise à améliorer ou à résoudre
Remarques	Orientation, explication, éclaircissements ou définitions sur la façon d'interpréter et utiliser les indicateurs
Avantages	La contribution positive ou l'avantage que cette partie de la norme vise à apporter
Justification	Le raisonnement derrière l'impact/bénéfice – le fonctionnement de cet avantage
Critères	Les critères en fonction desquels l'organisation est évaluée
Indicateurs	Ce sont des mesures qui complètent les critères pour aider à indiquer si, et à quel niveau, les critères sont atteints
Cibles et mesures	Ce sont les mesures de performances ou « impacts » pour chaque composant – pour aider à surveiller l'effet de la norme dans sa contribution positive

10.2 Composants

Le secteur de l'anguille est composé de nombreuses parties, à commencer par la pêche, le transport, la détention et l'élevage jusqu'au repeuplement des stocks ou la transformation, la fourniture en gros et au détail au consommateur. Cette norme est conçue pour chaque étape de la chaîne d'approvisionnement, afin de démontrer qu'elle est une pratique optimale, qu'elle agit de façon responsable et joue son rôle dans le cadre d'une contribution positive à l'anguille.

La norme comporte les composants suivants:

- Composant 1: Exigences de base:
- Engagement à la légalité
 - Le commerce de l'anguille provenant de source responsable
 - Traçabilité
 - Biosécurité et bien-être
- Composant 2: Pêche des civelles
- Composant 3: Pêche de l'anguille jaune et argentée

- Composant 4: Achats et commerce d'anguilles
- Composant 5: Elevage de l'anguille
- Composant 6: Repeuplement
- Composant 7: Transformation, vente en gros et au détail, fournitures
- Composant 8: Contribution à des écosystèmes aquatiques sains

Le composant 1, « Exigences de base », doit d'abord être satisfait par toute organisation qui souhaite être évaluée par rapport à l'un des autres composants. Cela n'a aucune exception et est obligatoire.

Après avoir atteint le composant 1, une organisation doit alors atteindre les critères dans tous les autres composants qui lui sont applicables. À titre d'exemple, une société qui achète et vend des civelles et les élève, a besoin de réussir à la fois le composant 4 – Achat et commerce d'anguilles, et le composant 5 – L'élevage de l'anguille.

10.3 Méthodologie

L'évaluation doit s'appliquer à (1) l'organisation évaluée et (2) une source certifiée et traçable d'anguille. Ceci diffère de la norme précédente où les organisations étaient certifiées en démontrant qu'elles respectaient les normes nécessaires pour avoir l'aptitude à fournir des anguilles certifiées. Cette norme s'applique uniquement à ceux qui atteignent les critères et ont un approvisionnement traçable d'anguille certifiée.

- Chaque composant consiste en une série de critères pour lesquels il existe deux indicateurs de notation : « responsable » et « sensibilisé ». Ces niveaux correspondent aux deux niveaux de « contribution positive » définis à la section 6 ci-dessus.
- Les points sont attribués selon chacun des deux indicateurs. Le résultat obtenu est un résultat en « % de responsabilité ». Par exemple, des points de « 8 pour responsable » et « 6 pour sensibilisé » se traduiraient par un score de responsabilité de $8/14 = 57\%$.
- Les organisations ayant un score de responsabilité de 50 % ou plus obtiendront un certificat de niveau responsable.
- Les organisations doivent se conformer à tous les critères du niveau sensibilisé pour recevoir un certificat. L'échec de l'un des critères entraîne une impossibilité d'obtenir la norme.
- Les organisations n'obtenant pas un score de responsabilité de 50 % seront enregistrées comme atteignant un niveau sensibilisé. Elles n'auront pas atteint le niveau responsable et ne recevront pas de certificat. Elles seront invitées à mettre en place un plan d'amélioration pour réévaluation et devront démontrer des améliorations afin d'atteindre le niveau responsable. L'organisme de certification peut envisager de fournir une attestation conditionnelle pour des non-réalisations marginales quand il y a un plan crédible pour prendre des mesures correctives et recevoir des réévaluations dans un court

délai (un délai de 6 mois). Il n'y a pas de limite de temps ou de limite au nombre de fois que l'organisation peut réessayer de passer du niveau sensibilisé au niveau responsable.

- Les organisations qui n'obtiennent pas encore un niveau de responsabilité de 80 % doivent identifier et apporter des améliorations afin d'atteindre un score plus élevé lors de leur prochaine évaluation. Si elles ne montrent aucune amélioration après deux tentatives, elles reviennent à l'état sensibilisé.
- Dans tous les cas, les évaluations et les certificats indiquent la valeur atteinte pour chaque indicateur responsable et sensibilisé et le score global de responsabilité pour afficher la mesure dans laquelle les organisations ont atteint la norme. Ceux-ci seront publiés sur le site Web du SEG dans les rapports d'évaluation.
- Certains critères sont pondérés pour tenir compte d'aspects plus importants de la norme.
- Les évaluations par rapport à la norme sont effectuées par un évaluateur travaillant pour l'organisme de certification (indépendant du SEG, nommé par contrat), qui doit suivre les exigences énoncées dans la méthodologie. Les prix sont décernés par l'organisme de certification en vertu d'un accord et d'un processus d'assurance avec le SEG.
- Un processus d'audit de surveillance est en place pour surveiller la performance continue des organisations certifiées, et toute certification en vertu de la norme peut être suspendue ou retirée de l'organisation concernée si les exigences de la norme sont violées.
- Les rapports d'évaluation et les décisions prises seront publiés sur le site Web du SEG afin d'être accessibles aux parties prenantes externes pour la transparence et l'examen. Ces procédures sont décrites plus en détail dans la section 12 : la gouvernance, ainsi que dans le document « 202 SEG Standard Assurance Methodology » qui sera publié une fois terminé dans la [Section de la norme du SEG¹](#) du Site Web du SEG.

1) <http://www.sustainableeelgroup.org/seg-standard-2/>



11. La norme

Chaque composant de la norme est décrit plus en détail dans cette section. Des notes d'orientation sont fournies aux clients et aux évaluateurs lorsqu'une explication ou une clarification supplémentaire peut être requise.

COMPOSANT 1 – EXIGENCES GÉNÉRIQUES

CRITÈRE 1.1: ENGAGEMENT À LA LÉGALITÉ	
Problèmes	Le commerce illégal (trafic) a augmenté ces dernières années. Bien que les exportations hors de l'UE aient été interdites, la demande en provenance d'Asie a encouragé un marché illégal (trafic) égal à 50 à 150 % des captures légitimes déclarées de civelles au cours des dernières années (référence ¹). Le SEG précise que la feuille de route pour le rétablissement de la population européenne d'anguilles, comme définie dans le règlement de l'UE, ne peut être suivie à moins que l'activité commerciale soit menée dans le plein respect de la loi et en toute transparence.
Remarques	Les exigences de ce composant de la norme doivent être respectées par toute organisation souhaitant être certifiée par rapport à toute autre partie de cette norme, indépendamment de la nature spécifique de son activité. Plusieurs autorités surveillent le commerce illégal, ce qui nous permet d'obtenir une estimation de l'ampleur du trafic. Nous publions des rapports sur le site Web du SEG ² .
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Découragement et réduit les pratiques et le commerce illégaux • Engagement accru en faveur du rétablissement durable de l'anguille européenne
Justification	En encourageant un marché responsable par la norme du SEG, les pratiques illégales seront découragées et éliminées.
Cibles et mesures	<ul style="list-style-type: none"> • Le commerce illégal (mesuré en tant que prises déclarées non déclarables en Europe) sera réduit de 10 % par année au cours des 10 prochaines années. • En 10 ans (2028), le commerce illégal sera réduit de 75 %
Indicateurs de responsabilité	Pour au moins les deux dernières années : l'organisation n'a pas été reconnue coupable pour des infractions relatives à la pêche l'anguille ou au commerce de l'anguille.
Indicateurs sensibilisées	Pour au moins les 12 derniers mois : l'organisation n'a pas été reconnue coupable pour des infractions relatives à la pêche de l'anguille ou au commerce de l'anguille.

1) <http://www.sustainableeelgroup.org/illegal-trafficking/>
2) <http://www.sustainableeelgroup.org/trafficking-updates/>

CRITÈRE 1.2: CONTRIBUTION AUX PROJETS DE CONSERVATION DES ANGUILLES. (Score de bonus optionnel)	
Problèmes	<p>La destruction de l'habitat de l'anguille et la mise en œuvre de milliers de barrages, écluses, barrières, extraction d'eau, pompes et systèmes hydroélectriques ont progressivement réduit l'aire de répartition de l'anguille dans les eaux douces depuis le début de la révolution industrielle. Changer cela coûtera des milliards, prendra des décennies et nécessitera une volonté politique énorme.</p> <p>Les coûts sont supportés dans une certaine mesure par la législation et les plans de gestion de l'anguille pour obliger les entreprises et les pays à réparer les dommages causés par leurs actions.</p> <p>Des projets de conservation de l'anguille comprennent notamment la restauration de l'habitat, les passages d'anguille, la suppression des obstacles et la présélection des pompes pour atténuer la dégradation causée.</p> <p>Les organisations sont invitées à apporter des contributions financières aux projets de conservation de l'anguille en tant que contribution positive à l'aide au rétablissement de l'anguille, en particulier lorsqu'il est difficile de démontrer une contribution positive ailleurs (par exemple, les fermes d'anguille destinées à la consommation et les grossistes/détaillants).</p>
Remarques	Des Eel Stewardship Funds ¹ (ESF) ont été mis en place et constituent des mécanismes pratiques permettant aux entreprises, organisations ou individus de contribuer financièrement aux projets de conservation des anguilles et donc d'apporter une contribution positive pour l'anguille. Voir aussi le composant 8.
Avantages	• Augmentation des investissements dans les projets d'amélioration de l'anguille et de l'environnement pour accroître l'échappement des anguilles
Justification	En augmentant les contributions financières, on peut entreprendre davantage de travaux axés sur la conservation, la protection et l'amélioration de l'anguille afin d'accélérer le cheminement vers le rétablissement et la durabilité de l'anguille.
Cibles et mesures	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre d'entreprises et le total des contributions financières seront mesurés. Les ESF existants collectent environ 1 million d'euros par an. Un objectif ambitieux est de doubler ce chiffre en 5 ans et d'atteindre 3 M€ en 10 ans • Les résultats de ces contributions seront suivis et mesurés de sorte qu'un impact tangible sur les populations d'anguilles puisse être identifié et que la meilleure valeur soit obtenue grâce aux contributions financières obtenues
Indicateurs de responsabilité	L'organisation donne au moins 2 % de ses bénéfices ou au moins 20 % de son programme de responsabilité sociale d'entreprise aux projets qui contribuent positivement à la conservation des anguilles ou à leur amélioration, tels que les Eel Stewardship Funds , les projets de restauration des cours d'eau, les projets de conservation et d'éducation.
Indicateurs sensibilisées	L'organisation fait don de 1 à 1,99 % de ses bénéfices ou de 10 à 20 % de son programme de responsabilité sociale d'entreprise aux projets qui contribuent positivement à la conservation des anguilles ou à la valorisation de la population, tels que les Eel Stewardship Funds , les projets de restauration des cours d'eau, les projets de conservation et d'éducation.

1) <http://www.esf.international/>



CRITÈRE 1.3: L'INSTALLATION FAIT COMMERCE D'ANGUILLES PROVENANT DE SOURCES RESPONSABLES CERTIFIÉES	
Problèmes	<p>Dans les versions précédentes, la norme pouvait être atteinte en démontrant les procédures et les processus permettant d'avoir l'<u>aptitude</u> de faire du commerce d'anguilles certifiées. Cela a créé une certaine confusion, car il était difficile pour les négociants de savoir qui détenait des produits certifiés. Cette norme vise à donner l'assurance et la clarté que ceux qui sont certifiés atteignent les normes élevées requises, et ont des approvisionnements d'anguilles certifiées provenant de sources responsables, traçables en retour à la pêche.</p> <p>Certains commentateurs ont indiqué que permettre aux fournisseurs d'avoir à la fois des anguilles certifiées et non certifiées pourrait permettre à certains de mélanger ces fournitures et de présenter des anguilles non certifiées comme certifiées. Nous reconnaissons ce risque, mais pensons que de telles pratiques peuvent être détectées par des calculs de bilan massique lors de l'évaluation de la traçabilité. D'autres normes telles que MSC et ASC permettent d'autres produits de poisson sur le site du négociant. L'indicateur le plus élevé est atteint si l'exploitant commercialise en majorité des anguilles certifiées.</p> <p>Nous avons l'intention de passer à des fournisseurs certifiés distribuant des anguilles certifiées à 100 % au cours des cinq prochaines années. Nous devons accorder suffisamment de temps pour que l'offre d'anguilles certifiées soit suffisante et que les entreprises puissent s'adapter au changement.</p>
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la clarté sur la signification de la norme • Augmentation de l'adoption de la norme • Part du marché accrue pour des anguilles
Justification	En mettant l'accent sur les approvisionnements plutôt que sur les processus, nous prévoyons une plus grande demande de sources certifiées, ce qui amène une proportion croissante d'entreprises à rechercher la voie responsable vers le développement durable.
Cibles et mesures	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre d'entreprises atteignant la norme augmente de 25 % par an au cours des dix prochaines années, passant de 17 à 60 en 2028 • La proportion (en pourcentage du poids) du marché provenant de sources certifiées responsables augmente de 15 % par an, passant de 5 % à 75 % en 2028
Indicateurs de responsabilité	L'organisation fait le commerce d'au moins 50 % (en nombre) d'anguilles provenant de sources certifiées responsables et possède la documentation pour le démontrer.
Indicateurs sensibilisées	L'établissement commercialise de 10 à 49,9 % (en nombre) d'anguilles provenant de sources certifiées responsables et possède la documentation nécessaire pour le démontrer.



CRITÈRE 1.4: TRAÇABILITÉ	
Problèmes	Une bonne tenue des dossiers aisément vérifiable est essentielle pour fournir la preuve que les déclarations faites par une entreprise pour ses produits sont authentiques. Les clients recherchent l'assurance de la norme pour démontrer que les produits qu'ils achètent sont ce qu'ils prétendent être, c'est-à-dire provenant de sources certifiées responsables. Cependant, aucun système d'audit n'est à l'abri de la criminalité et peut être ouvert à la fraude ; par conséquent, des vérifications ponctuelles et la vigilance des fournisseurs et des clients seront nécessaires pour maintenir la crédibilité et la sécurité de la norme et des entreprises qui sont certifiées.
Remarques	<p>Si le client a démontré la traçabilité par une autre norme, cette preuve peut être utilisée ici</p> <p>Produit entrant Le client devra avoir une traçabilité complète et donner accès aux certificats de tous les fournisseurs avec lesquels il traite, afin de prouver à l'auditeur qu'il est certifié. Ceux-ci devront être documentés par les factures entrantes de ces fournisseurs attestant l'achat du produit.</p> <p>La séparation et la ségrégation La séparation peut être réalisée par une séparation physique ou temporelle. Quelle que soit la manière dont cette séparation est effectuée, on doit veiller à ce que le mélange ne se produise pas. Les produits certifiés ne doivent contenir aucune anguille non certifiée.</p> <p>Produit sortant Il est obligatoire que tous les produits qui doivent être étiquetés comme répondant à la norme disposent également de la documentation pertinente. Les organisations devront utiliser le codage par lots (voir la section 12.3) pour identifier les produits comme certifiés sur les étiquettes ou les factures. Les factures devront également mentionner la quantité de produits certifiés. Ce code doit être clairement lié au produit certifié (donc si un produit non certifié est également inclus sur la facture, il est clair que ce produit n'est pas inclus).</p> <p>Il n'est pas nécessaire que les consommateurs finaux reçoivent une facture répondant à ces exigences, mais ils doivent recevoir une documentation (reçu et emballage du produit) indiquant que le produit est certifié. Il faudra également conserver les dossiers relatifs aux quantités vendues aux consommateurs finaux.</p> <p>Tenue des dossiers et documentation La clé de la traçabilité repose sur une bonne tenue des dossiers. Les organisations devront être en mesure de fournir des dossiers qui permettent le suivi du produit tout au long de sa propriété. Ils seront également tenus de montrer des dossiers qui permettent à un auditeur de voir la quantité (en poids) de produits qui ont été achetés, perdus et vendus. L'auditeur devra être en mesure de s'assurer que la quantité de produits certifiés quittant la chaîne de traçabilité est la même ou inférieure à la quantité correspondante achetée.</p> <p>Notez que les civelles rétrécissent pendant le stockage (elles ne sont pas nourries), donc le changement de poids est un élément important de la rectification des « anguilles entrantes » avec « des anguilles sortantes » par lot. Cependant, dans ce cas, il y a un compromis entre la tenue fréquente des dossiers et la mortalité induite par la manipulation, de sorte qu'une bonne exploitation exige que la manutention soit minimisée – cela signifie que l'on doit peser uniquement lorsque cela est nécessaire.</p>

Remarques	Systèmes de télédéclaration De nouvelles technologies informatiques ont été mises en place dans certaines parties de la France et sont testées au Royaume-Uni pour que les pêcheurs enregistrent leurs captures sur un système de télédéclaration et pour que les acheteurs puissent enregistrer ce qu'ils ont acheté et vendu. Ceci fournit une méthode plus efficace pour les pêcheurs, les acheteurs et les autorités de pêche pour enregistrer les captures. Ces technologies offrent également un mécanisme pour améliorer la traçabilité, en fournissant un compte rendu plus robuste et en temps réel de qui a manipulé quelle quantité de civelles et quand. Nous croyons que les exploitants responsables souhaiteront utiliser ces nouveaux systèmes.
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Assurance aux clients qu'ils achètent un produit certifié authentique • Crédibilité de la norme • Augmentation de la part de marché de l'anguille certifiée responsable • Amélioration de la traçabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement pour réduire les exportations illégales
Justification	La traçabilité, la bonne tenue vérifiable des dossiers, la confiance et l'honnêteté sont au cœur du travail normalisé. Une minorité est susceptible d'abuser du système, mais, à travers des audits et des rapports, ils seront exclus.
Cibles et mesures	<ul style="list-style-type: none"> • Les auditeurs rapportent une confiance élevée (90 % et +) dans la qualité des dossiers d'une large proportion (90 % et +) de ceux évalués • Tous ceux qui manipulent des anguilles certifiées utilisent le codage par lots pour étiqueter le produit et le font correctement • Les rapports de transgressions sont traités rapidement et équitablement • Une proportion croissante de pêcheurs et d'acheteurs utilise un système de télédéclaration
1.4.1: TRAÇABILITÉ – PRODUIT ENTRANT, SÉPARATION ET SÉGRÉGATION	
Indicateurs de responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Les produits d'anguilles certifiés et non certifiés peuvent être clairement et facilement remontés à leur source. • Lorsqu'on a affaire à une entreprise de pêche ou à un acheteur, un système de télédéclaration électronique est utilisé • Il s'agit d'un système clair qui garantit que le produit reste séparé à tous les stades de l'arrivée à l'expédition des produits d'anguilles non certifiés. • L'organisation s'assure que tous les produits susceptibles de faire une déclaration de certification ne contiennent aucun ingrédient d'anguilles non certifiées. • Si cela est résolu par le biais de calculs de balance de masse ou de nombres, la marge d'erreur ne dépasse pas 2 %
Indicateurs sensibilisées	<ul style="list-style-type: none"> • Les produits d'anguilles certifiés et non certifiés peuvent être remontés à leur source. • Il s'agit d'un système qui garantit que le produit reste séparé à tous les stades de l'arrivée à l'expédition des produits d'anguilles non certifiés. • L'organisation s'assure que tous les produits susceptibles d'avoir une déclaration de certification ne contiennent aucun ingrédient d'anguilles non certifiées • Si cela est résolu par le biais de calculs de balance de masse ou de nombres, la marge d'erreur ne dépasse pas 5 %



1.4.2: TRAÇABILITÉ – PRODUIT SORTANT

Indicateurs de responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsqu'on a affaire à une entreprise de pêche ou à un acheteur, un système de télédéclaration électronique est utilisé • La documentation est bien conservée avec un maximum de 2 % d'erreur dans ce qui suit: • L'organisation utilise correctement le codage par lots pour l'étiquetage du produit certifié, qui peut être sur l'emballage pour le produit ou inclus dans la documentation (par exemple la facture) avec l'affectation • Tout produit à vendre comme certifié par un organisme est accompagné d'une facture répondant aux critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Elle comprend un code de lot approprié - Elle comprend un enregistrement de la quantité (nombre et poids) du produit et du destinataire de la vente
Indicateurs sensibilisées	<ul style="list-style-type: none"> • La documentation est bien conservée avec un maximum de 5 % d'erreur dans ce qui suit: • L'organisation utilise correctement le codage par lots pour l'étiquetage du produit certifié, qui peut être sur l'emballage pour le produit ou inclus dans la documentation (par exemple la facture) avec l'affectation • Tous les produits à vendre comme certifiés par un organisme sont accompagnés d'une facture répondant aux critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Elle comprend un code de lot approprié - Elle comprend un enregistrement de la quantité (nbre et poids) du produit et du destinataire de la vente

1.4.3: TRAÇABILITÉ – TENUE DE DOSSIERS ET DOCUMENTATION

Indicateurs de responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation exploite un système qui permet le suivi de toutes les anguilles de l'achat à la vente et y compris les étapes intermédiaires. Dans le cas des anguilles vivantes, cela doit inclure la possibilité de suivre chaque lot livré à un acheteur pour qu'il soit connecté à des eaux, à une période de temps (durée maximale d'un mois) et à un pêcheur spécifique • Lorsqu'on a affaire à pêcheur ou à un acheteur, un système de télédéclaration est utilisé pour déclarer les captures et le commerce • L'organisation exploite un système qui permet également de compléter un rapprochement par lots du produit d'anguille en poids sur une période donnée. • L'organisation conserve des dossiers pendant au moins trois (3) ans.
Indicateurs sensibilisées	<p>Les conditions susmentionnées sont remplies, à l'exception des points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les dossiers ont été conservés pendant moins de trois (3) ans • Lorsqu'on a affaire à un pêcheur ou à un commerçant, l'utilisation d'un système de télédéclaration est prévue pour déclarer les captures et le commerce de la saison suivante



CRITÈRE 1.5: BIOSÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE – Les produits d'anguilles et les anguilles présentent un risque minime de maladies, de parasites et d'espèces exotiques	
Problèmes	<p>Le transport de poissons vivants comporte le risque réel de transporter d'autres organismes, et donc le risque de propagation de maladies et d'espèces envahissantes, soit dans la nature ou dans une ferme d'anguille, avec des conséquences désastreuses pour l'environnement ou l'entreprise. Les exemples comprennent les parasites tels que le nématode de la vessie natatoire, <i>Anguillicola crassus</i>, des virus tels qu'EVEX (Eel Virus European X) <i>Herpesvirus anguillae</i> et des espèces exotiques telles que la crevette invasive, <i>Dikerogammarus villosus</i>. Cependant, contrairement au saumon, il n'y a pas de « maladies à déclaration obligatoire » pour l'anguille.</p> <p>Les éleveurs certifiés d'anguilles et les négociants ne doivent pas acheter et revendre des anguilles infectées. Un négociant certifié d'anguilles doit être responsable de l'état de santé des anguilles vendues à des fins repeuplement.</p> <p>Chez les transformateurs, la préparation de la nourriture nécessite un système d'hygiène entièrement documenté afin de s'assurer que la nourriture est propre à la consommation humaine.</p> <p>Les pêcheurs opèrent généralement dans la même rivière ou estuaire. Ils sont seulement tenus de désinfecter l'équipement entre les pêches dans différents bassins versants, pour éviter la possibilité de propagation des organismes entre les rivières.</p>
Remarques	<p>Une bonne biosécurité est importante pour toute entreprise, et cette norme est destinée à fournir l'assurance que la chaîne d'approvisionnement applique des normes élevées et avec un risque minimal de propagation de maladies et d'espèces exotiques. Cependant, si la norme peut aider à minimiser le risque de propagation, elle ne peut ni éradiquer ni empêcher la propagation de ces organismes.</p> <p>La Suède a mis en place des procédures de quarantaine pour réduire considérablement le risque d'introduction de maladies.</p>
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Minimise le risque de propagation de maladies et d'espèces exotiques • Assurance aux clients que les anguilles certifiées ont une forte probabilité d'être exemptes de maladies et d'espèces exotiques
Justification	<p>En exigeant que toutes les sections de la chaîne d'approvisionnement obtiennent des garanties sur la biosécurité auprès des organisations où elles achètent, et qu'elles appliquent leurs propres normes élevées de biosécurité, cela maximise, mais ne garantit pas, la sûreté des produits de la source à l'approvisionnement final.</p>
Cibles et mesures	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les fournisseurs ont des plans de biosécurité efficaces et de haute qualité • Tous les clients fournissent et recherchent des preuves de biosécurité avant d'acheter • Il n'y a pas ou très peu (< 1 %) d'exemples de maladie ou d'espèce exotique associée à un lot d'anguilles certifiées
La pêche de l'anguille : les mesures de biosécurité sont adoptées	
Indicateurs de responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> • L'entreprise de pêche effectue de bonnes mesures de biosécurité telles que la désinfection et le séchage des filets et des équipements entre chaque pêche dans différentes eaux. OU : • Les pêcheurs opèrent uniquement dans la même rivière ou estuaire, sans risque de transfert de maladies ou d'espèces exotiques entre les captures
Achat et commerce d'anguille : la biosécurité est présente, et la maladie est traitée rapidement et de manière appropriée	
Indicateurs de responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> • L'utilisation de produits chimiques respecte les exigences légales des règlements de l'UE et du pays concerné. • L'installation dispose des autorisations appropriées pour fonctionner auprès de l'autorité compétente en matière de licences • Un plan de biosécurité efficace et documenté est en place et il est prouvé qu'il est suivi.

Indicateurs de responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Des dossiers sont disponibles montrant une surveillance régulière de la santé et des signes possibles de stress selon le plan de l'établissement (y compris l'achèvement des contrôles parasitaires au microscope) et la mortalité quotidienne est enregistrée. • Les dossiers sont conservés conformément au Règlement sur les médicaments pour l'utilisation de médicaments ou de produits chimiques utilisés dans l'installation.
Indicateurs sensibilisés	<ul style="list-style-type: none"> • L'utilisation de produits chimiques respecte les exigences légales des règlements de l'UE et du pays concerné. • L'installation dispose des autorisations appropriées pour fonctionner auprès de l'autorité compétente • Un plan de biosécurité efficace et documenté est en place et il est prouvé qu'il est suivi. • Les anguilles font l'objet d'un suivi régulier de leur état de santé et d'éventuels signes de stress (bien que cela puisse ne pas être documenté) et la mortalité quotidienne est enregistrée. • Les dossiers sont conservés conformément au Règlement sur les médicaments pour l'utilisation de médicaments ou de produits chimiques utilisés dans l'installation.
Élevage de l'anguille : la biosécurité est présente, et la maladie est traitée rapidement et de manière appropriée	
Indicateurs de responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> • L'installation dispose des autorisations appropriées pour fonctionner auprès de l'autorité compétente. • L'utilisation de produits chimiques respecte les exigences légales de l'UE et du pays concerné • Un plan de biosécurité efficace et documenté est en place et il est prouvé qu'il est suivi. • Des dossiers quotidiens sont disponibles montrant le suivi de la santé du poisson, et des signes de stress et de mortalité quotidienne sont enregistrés • Les dossiers sont conservés conformément au règlement sur les médicaments pour l'utilisation de médicaments ou de produits chimiques utilisés dans l'installation • Les UV sont utilisés à un niveau approprié et il existe une séparation entre les réservoirs
Indicateurs sensibilisés	<ul style="list-style-type: none"> • L'installation dispose des autorisations appropriées pour fonctionner auprès de l'autorité compétente en matière de licences • L'utilisation de produits chimiques respecte les exigences légales des règlements de l'UE et du pays concerné. • Un plan de biosécurité efficace et documenté est en place et il est prouvé qu'il est suivi. • Les anguilles sont régulièrement inspectées pour maladie (bien que cela puisse ne pas être documenté) et la mortalité quotidienne est enregistrée. • Les dossiers sont conservés conformément au Règlement sur les médicaments pour l'utilisation de médicaments ou de produits chimiques utilisés dans l'installation.
Repeuplement : le risque d'anguilles repeuplées introduisant des maladies dans les populations sauvages a été évalué et est minime	
Indicateurs de responsabilité	<p>Les anguilles sont testées avant le repeuplement et se révèlent exemptes de maladies OU les anguilles proviennent d'une source connue qui est testée au moins une fois par an et dont on sait qu'elle est exempte de maladie.</p>
Indicateurs sensibilisés	<p>Les anguilles sont testées avant le repeuplement lorsqu'elles proviennent d'une nouvelle zone, et périodiquement (au moins une fois par an) par la suite pour s'assurer qu'elles sont exemptes de maladies.</p>
Vente en gros/au détail/traitement : les plans d'hygiène sont suivis et il y a de rares exemples d'infection	
Indicateurs de responsabilité	<p>Les plans d'hygiène de transformation alimentaire sont suivis</p>





COMPOSANT 2 – PÊCHE DES CIVELLES

<p>Problèmes</p>	<p>Taille du marché La pêche de civelles constitue de loin la plus grande partie de la capture totale d'anguilles (en nombre). Les captures sont d'environ 60 tonnes par an ces dernières années (180 millions de civelles). La pêche commerciale provient d'un nombre relativement faible d'estuaires (25 – 30) sur les côtes de l'ouest du Maroc, du Portugal, de l'Espagne, de la France et du Royaume-Uni, où il existe des concentrations locales de civelles. Il y a peu ou pas de pêche de civelles dans les autres estuaires autour de l'Europe. Cette norme est conçue pour démontrer une contribution positive de celles qui sont pêchées.</p> <p>Pêche durable, responsable et acceptable Une discussion sur ce qui constitue une pêche responsable ou acceptable, et donc capable d'apporter une contribution positive, est fournie aux sections 5, et 6. ci-dessus. En résumé : une pêche « durable » est celle où la rivière atteint les 40 % de la cible B0 à long terme. Si tel est le cas, une double notation pour « responsabilité » est attribuée. Une pêche responsable est celle qui atteint les 70 % de la cible de Bbest. Une pêche « acceptable » est une pêche où les objectifs d'échappement ne sont pas atteints en raison d'impacts anthropiques à court terme, où il existe des mesures ou des plans à court et à long terme pour surmonter cet impact, et où une culture de civelles est reconnue par l'autorité locale des pêches comme apportant une contribution positive aux stocks d'anguilles en tant que « mesure d'urgence », en attendant que ces impacts anthropiques soient résolus (un exemple est la pêcherie d'Arzal décrite à la section 6). Les pêches « sensibilisées » sont des pêches « acceptables », ou avec un niveau entre 40 % et 70 % de Bbest (voir également section 5.4).</p> <p>Traçabilité – vente aux acheteurs certifiés Il y a une tentation évidente de vendre à des acheteurs qui offriront le meilleur prix. Ce prix est déterminé par le marché et le marché illégal offre souvent un prix plus élevé. Il est illégal de vendre des anguilles à l'exportation en dehors de l'UE. Pour faciliter la traçabilité et accroître l'assurance d'une chaîne d'approvisionnement traçable, il est préférable (mais non obligatoire) que les pêches certifiées vendent uniquement à des acheteurs certifiés. D'autres mécanismes tels que les systèmes de télédéclaration sont également utilisés pour améliorer la traçabilité et donc décourager et mesurer l'étendue des marchés illégaux jusqu'au niveau de la pêche.</p> <p>Donnée sur les pêches De bonnes données sur les pêches sont importantes pour permettre une gestion efficace des pêches par les autorités locales, nationales et européennes de pêche.</p> <p>Survie et consommation des civelles Il est évidemment important d'améliorer le bien-être et la survie des civelles afin de maximiser leur contribution. Il y aura inévitablement des mortalités. Les civelles pourront être conservées, congelées et approvisionnées pour un marché, même en régression. Dans certains endroits en Europe, il existe des traditions locales basées sur la consommation de civelles, par exemple à Noël dans certaines parties de l'Espagne. Cependant, la réduction des captures de civelles a conduit à développer des substituts pour ces traditions. Alors que le SEG estime que la consommation directe de civelles est une mauvaise utilisation du stock et n'apporte pas une contribution positive, nous reconnaissons que (1) il s'agit d'une activité traditionnelle (sociale et économique) et (2) aussi longtemps que celle-ci provient du « quota de consommation », cette forme de consommation n'a pas plus d'impact que des chiffres similaires dans l'aquaculture.</p>	<p>Remarques</p>	<p>Unité de pêche Les pêches peuvent être évaluées selon la taille des « unités », depuis les pêcheurs individuels, les groupes, les coopératives, jusqu'à l'unité de gestion de l'anguille (ou district) sur laquelle sont basés les plans de gestion de l'anguille. L'unité par défaut est l'unité de gestion de l'anguille à moins que de bonnes données ou informations ne soient disponibles à un niveau inférieur de bassins.</p> <p>Les plus petites unités, par exemple, un seul pêcheur apporte une responsabilité individuelle, mais un coût plus élevé par pêcheur (d'évaluation). Des unités plus grandes apportent des économies d'échelle et tout le groupe de pêcheurs doit se faire confiance pour fonctionner selon les normes et les règlements requis. Des ententes contractuelles/conditions d'utilisation seront fournies afin que les individus et les collectifs comprennent leurs responsabilités.</p> <p>Lorsque l'évaluation des individus est prohibitive, la collaboration visant à rassembler les groupes est encouragée pour mener plusieurs évaluations individuelles.</p> <p>Progrès dans les plans de gestion de l'anguille En évaluant les progrès d'un plan de gestion de l'anguille (PGA), l'évaluateur cherche des preuves auprès des agences pertinentes pour déterminer si les pêcheurs ou candidats ont fait des progrès crédibles dans la majorité des actions de gestion. Pour une notation d'« sensibilisé », plus de 50 % des actions doivent être en place ou en bon progrès. Pour une notation de responsable, le score minimum est de 75 %.</p> <p>Notez également que pour les pays où le règlement de l'UE ne s'applique pas, une norme similaire est au moins équivalente à celle du règlement de l'UE et repose sur la mise en œuvre d'un plan de gestion de l'anguille approuvé par un comité scientifique international.</p> <p>District de gestion de l'anguille Les districts de gestion de l'anguille décrits dans les critères 2.2 et 3.2 sont les plus petits bassins auxquels des objectifs d'échappement d'anguille argentée ont été fixés. Selon les pays, il peut s'agir de rivières individuelles, de groupes de bassins versants (bassins fluviaux) ou, dans certains cas, de pays entiers.</p> <p>Les taux de mortalité au cours de la pêche de civelles Il serait plus simple de n'avoir qu'une seule déclaration directe du taux de mortalité, mais en élaborant cette norme, les parties prenantes étaient préoccupées par le fait que : i) le taux de mortalité est variable, par exemple au cours de la saison ; ii) le taux de mortalité est difficile à mesurer parce que les anguilles peuvent sembler en bon état, mais ont des blessures invisibles qui causent par la suite la mortalité en dehors du délai spécifié et iii) il est relativement facile pour les pêcheurs de « faire bonne figure » pour les inspecteurs à cet effet (par exemple, une mauvaise condition physique peut être masquée en augmentant la salinité de l'eau du réservoir avec du sel entre 10 et 16 ppt). Par conséquent, nous avons choisi d'inclure une série de critères concernant la méthode de pêche, de sorte que la norme oblige les pêcheurs à utiliser des techniques connues de l'industrie pour aboutir à des taux de mortalité faibles. Ceux-ci sont également en ligne avec le Guide de bonnes pratiques de pêche des civelles et du repeuplement¹ français.</p>
-------------------------	---	-------------------------	---

1) <http://www.comite-peches.fr/wp-content/uploads/GBP-Plaquette-V3.pdf>



Remarques COMPOSANT 2 – PÊCHE DES CIVELLES	<p>Taux de mortalité dans la pêcherie de civelles et dans les lieux de stockage La qualité et la survie des civelles capturées dépendent de la combinaison des paramètres suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les engins utilisés. Les tamis ou tamis à main sont les plus doux, mais sont moins efficaces que les bateaux. Lors de l'utilisation de bateaux, les tamis ou les pibalours peuvent être utilisés. Lorsque ces derniers sont utilisés, la qualité de civelles dépend de : <ol style="list-style-type: none"> 2. La vitesse du navire 3. La durée du trait 4. La configuration du filet 5. La manipulation et le stockage du poisson, par exemple l'utilisation de viviers <p>En France, les critères suivants sont décrits pour différentes catégories de pêche dans leur Guide de bonnes pratiques de pêche ¹</p>																																																	
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Criteria</th> <th>Methods</th> <th>Category 1</th> <th>Category 2</th> <th>Category 3</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="2">Estuarine environment</td> <td>a. Open</td> <td>X</td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td>a. Not open</td> <td></td> <td></td> <td>X</td> </tr> <tr> <td rowspan="2"></td> <td>b. Turbid</td> <td></td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>b. Clear</td> <td>X</td> <td></td> <td>X</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Gear used</td> <td>Net Ø 1.20m</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Pibalour</td> <td></td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Power of vessels</td> <td>< 100hp</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>> 100hp</td> <td></td> <td></td> <td>X</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Ratio between filtered and flowing volume</td> <td>Low</td> <td>X</td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td>High</td> <td></td> <td></td> <td>X</td> </tr> </tbody> </table> <p>Aux fins de la présente norme, la catégorie 1 correspond à un niveau de pêche responsable et la catégorie 2 à un niveau d sensibilisé.</p> <p>La mortalité due à la pêche peut devenir évidente pendant la période de stockage des civelles, plutôt que dans la pêche elle-même. Comme la prise de civelles pendant plusieurs jours a tendance à être mélangé dans un réservoir de l'installation de stockage, il est impossible de distinguer une période de temps pour attribuer cette mortalité à la pêcherie par rapport à l'installation de stockage. Durant les premières 24 heures, la mortalité est due à la pêche alors que par la suite elle est due aux conditions pendant la période de stockage. Ainsi, le taux de mortalité maximal de la pêche couvre toute la période pendant laquelle les civelles sont dans l'installation de stockage. La norme pour les acheteurs de civelles (composant 4) comprend également une exigence de mortalité moyenne, qui est inférieure à l'exigence de mortalité maximale pour la pêche, bien qu'elle couvre la même période. Cela est dû au fait que le composant de la pêche de civelles (composant 2) nécessite un taux maximum autorisé pour chaque lot, tandis que le composant stockage de civelles (composant 4) fixe un maximum pour toute la saison. Notez que ces deux taux ne sont pas additifs – les deux doivent être atteints.</p> <p>Un test au carmin indigo peut être utilisé pour identifier les dommages des civelles. Un protocole a été développé en France pour utiliser ce colorant pour échantillonner des lots de civelles afin d'évaluer les dommages après la pêche et la mortalité probable. C'est une autre méthode potentielle pour évaluer objectivement les dommages causés par la pêche et la mortalité.</p> <p>Conception de filet pour la pêche des civelles L'élément crucial dans la conception des engins de pêche pour les civelles est l'interdiction de piéger les civelles dans la maille – ce qui conduit à des lésions mécaniques et finalement à la mortalité, même si ces blessures ne sont pas immédiatement visibles. Pour le cul de chalut et les filets tenus à la main, ceci est généralement résolu en s'assurant que la taille de la maille est suffisamment petite pour</p>	Criteria	Methods	Category 1	Category 2	Category 3	Estuarine environment	a. Open	X	X		a. Not open			X		b. Turbid		X	X	b. Clear	X		X	Gear used	Net Ø 1.20m	X	X	X	Pibalour		X	X	Power of vessels	< 100hp	X	X	X	> 100hp			X	Ratio between filtered and flowing volume	Low	X	X		High		
Criteria	Methods	Category 1	Category 2	Category 3																																														
Estuarine environment	a. Open	X	X																																															
	a. Not open			X																																														
	b. Turbid		X	X																																														
	b. Clear	X		X																																														
Gear used	Net Ø 1.20m	X	X	X																																														
	Pibalour		X	X																																														
Power of vessels	< 100hp	X	X	X																																														
	> 100hp			X																																														
Ratio between filtered and flowing volume	Low	X	X																																															
	High			X																																														

Remarques	<p>qu'aucune partie des civelles ne la traverse. Pour le reste d'un filet remorqué, la taille du maillage peut être suffisamment petite comme ci-dessus ou suffisamment grande pour que les civelles puissent passer sans blessure (dans la pratique, la plupart nagent loin de la maille mais restent dans le filet). Pour le cul du tamis, nous avons prescrit la taille des mailles, mais pour le reste du filet, les pêcheurs peuvent trouver leurs propres solutions, tant qu'ils veillent à ne pas causer de blessure ou d'abrasion ou se réfèrent au Guide de bonnes pratiques de pêche de France.</p> <p>Vivier réservoir Il s'agit d'un réservoir permettant de maintenir le poisson vivant avec des systèmes de réapprovisionnement en eau, de surveiller et de maintenir des normes de qualité de l'eau adaptées aux espèces de poissons et aux stades de la vie. Les spécifications d'une conception pour un réservoir vivier sont en cours de développement.</p> <p>Prises accessoires dans les pêches de civelle Afin d'évaluer les répercussions de la pêche sur les prises accessoires au cours d'une saison de pêche, l'évaluateur exige des preuves qui comprennent:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les espèces représentées dans les prises accessoires - Une évaluation quantitative ou qualitative de la quantité de chaque espèce capturée sur une période donnée (par exemple par trait ou immersion, par nuit) - Le statut de population mesuré ou probable de ces espèces dans la zone de pêche (en notant que les espèces rares, menacées ou protégées sont traitées séparément) - Protocoles ou méthodes de traitement des prises accessoires - La survie réelle ou probable des rejets <p>Certaines espèces représentent bien entendu une prise accessoire acceptable, en supposant que la pêche est conforme à la réglementation. Les « impacts négligeables » sont définis comme un faible taux de captures accessoires plus un faible taux de rejet de blessures ou de mortalité plus des captures accessoires d'espèces abondantes dans la zone. Les impacts de « bas niveau » sont ceux où deux de ces critères sont remplis. Dans les impacts « graves », aucun des critères ne peut être entièrement rempli. Lorsque seul un critère est rempli dans son intégralité, l'évaluateur doit utiliser son jugement pour décider du résultat. Des prises sporadiques, mais importantes de zooplancton gélatineux dans des filets de civelles pendant les périodes de floraison, peuvent être exclues de ces critères.</p> <p>Mortalité pendant la première semaine de culture Il a été convenu entre les acheteurs d'anguilles et les éleveurs d'anguilles représentés dans un groupe de parties prenantes en 2011 que la mortalité pendant la première semaine dans l'installation d'anguille est liée à la manipulation durant la pêche, la détention ou le transport. Cette période peut donc être exclue des calculs pour les taux de mortalité pendant la culture.</p> <p>Bonnes données Les bonnes données sont celles qui peuvent être utilisées pour l'analyse statistique dans les limites scientifiques admises.</p> <p>Quotas et rendement durable Compte tenu de la taille, de l'étendue et de la diversité du stock d'anguilles européennes, il n'est pas encore possible de fixer correctement le total autorisé des captures, le rendement durable ou les quotas de capture, bien qu'il soit possible de le faire pour des pêches individuelles où des données sont fiables. Les scientifiques des pêches ont appliqué des quotas pour limiter les captures de pêche en France.</p>
------------------	--

1) <http://www.comite-peches.fr/wp-content/uploads/GBP-Plaquette-V3.pdf>



Avantages COMPOSANT 2 – PÊCHE DES CIVELLES	<ul style="list-style-type: none"> • Les civelles sont pêchées à partir d'un endroit où elles peuvent apporter une contribution positive • La survie est maximisée • L'impact sur l'environnement/d'autres espèces est minime • De bonnes données de pêche permettent une gestion efficace des pêches • Les civelles sont vendues aux acheteurs agréés par le SEG pour répondre à la demande de poissons provenant de source responsable
Justification	La justification est décrite pour chacun des éléments ci-dessus
Cibles et mesures	<ul style="list-style-type: none"> • La quantité (poids) et la proportion (%) de civelles capturées dans chaque pêche certifiée et non certifiée seront surveillées. La proportion des pêches certifiées doit passer de 5 % à 90 % au cours des 10 prochaines années. • Les taux de survie seront surveillés, et les objectifs fixés pour rechercher une amélioration continue de la survie. Les taux globaux actuels ne sont pas connus, mais les objectifs à long terme sont au minimum de 95 % • Les autorités des pêches développeront une confiance accrue dans les données de pêche, notamment les captures par unité et efforts, pour prendre des décisions en matière de gestion des pêches • La vente inexplicable et probable aux exportations illégales doit être mesurée par l'analyse du bilan massique des systèmes de déclaration des prises, afin de soutenir la cible du commerce illégal dans le composant 1, à savoir : en 10 ans (2028), que le niveau du commerce illégal soit réduit de 75 %

CRITÈRE 2.1: LA PÊCHE DE LA CIVELLE A LIEU DANS UN BASSIN QUI ATTEINT SES CIBLES D'ÉCHAPPEMENT

Pondération: 2	
Indicateur durable (valeur de 2 x indicateur responsable)	Il existe de bonnes données qui montrent, à la satisfaction des autorités de la pêche, que la cible d'échappement de 40 % de l'anguille argentée de l'UE (40 % B0) est atteinte pour le plan de gestion de l'anguille ou de la rivière.
Indicateurs de responsabilité	Il existe de bonnes données qui montrent, à la satisfaction des autorités de la pêche, qu'au moins 70 % de la cible de Bbest pour les échappements d'anguilles argentées est atteinte dans le district de gestion de la rivière ou de l'anguille.
Indicateurs sensibilisées	La pêche à l'anguille est dans un endroit accepté par les autorités de pêche comme apportant une contribution positive au stock d'anguille ou, la rivière ou le bassin versant se situe à 40 % - <70 % de la cible Bbest.

CRITÈRE 2.2: IL Y A DE BONS PROGRÈS EN CE QUI CONCERNE LES RESPONSABILITÉS DU DEMANDEUR DANS LE PLAN DE GESTION DE L'ANGUILLE POUR LA RIVIÈRE OU LE BASSIN

Pondération : 2	
Indicateurs de responsabilité	Il y a des progrès crédibles avec la mise en œuvre d'au moins 75 % des actions relatives à la pêche dans le cadre du plan de gestion de l'anguille pour l'unité de gestion anguille ou la rivière.
Indicateurs sensibilisées	Il y a des progrès crédibles avec la mise en œuvre d'au moins 50 % des actions relatives à la pêche dans le cadre du plan de gestion de l'anguille pour l'unité de gestion anguille ou la rivière.

CRITÈRE 2.3: LA PÊCHE EST BIEN GÉRÉE	
Pondération : 1	
Indicateurs de responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Les pêcheurs sont titulaires d'une licence et fournissent des données de prise et d'effort par un système de télédéclaration. • Les données sur les captures et sur les efforts sont collectées et analysées régulièrement par l'autorité de pêche (au moins une fois par an à la fin de la saison). • Il existe au moins un ensemble de données pour les 5 dernières années que l'autorité des pêches considère comme exactes, utiles à des fins statistiques et fournissant une image complète de la pêche de civelles en cours d'évaluation. • L'application est en place dans toute la zone de pêche et il n'y a aucune preuve de non-conformité systématique.
Indicateurs sensibilisées	<ul style="list-style-type: none"> • Les pêcheurs sont titulaires d'une licence et fournissent des données de prise et d'effort. • Les données sur les captures et sur les efforts sont collectées et analysées régulièrement par l'autorité de pêche (au moins une fois par an à la fin de la saison). • Il existe un ensemble de données pour au moins les 3 dernières années que l'autorité responsable de la pêche considère comme exactes et qui fournissent suffisamment d'informations sur la pêche de civelles en cours d'évaluation pour la gestion et pour le suivi des tendances annuelles de l'arrivée des civelles. • Il n'y a aucune preuve de non-conformité systématique.

CRITÈRE 2.4: LA MORTALITÉ DURANT LA PÊCHE EST MINIMISÉE

Pondération: 2	
Indicateurs de responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> • La pêche se fait à l'aide de filets tenus à la main et dispose d'installations de rétention efficaces à proximité OU • La pêche des navires répond aux critères suivants: <ol style="list-style-type: none"> i) la pêche est à vitesse lente (pas plus de 1 nœud par rapport à l'eau); ii) la durée du trait ne dépasse pas en moyenne 20 minutes, la durée maximale ne dépassant pas 30 minutes; iii) la taille du maillage du cul du tamis ne dépasse pas 1 mm; iv) le reste du filet est conçu de telle sorte que les civelles ne sont pas piégées ou abrasées; v) réservoir vivier à bord et en service; vi) les pêcheurs conservent des dossiers quotidiens exacts de la mortalité. OU • Les pêcheurs peuvent démontrer que le taux de mortalité des captures pendant la durée de la détention dans l'installation de stockage est inférieur à 4 % pour chaque lot capturé. OU • Les méthodes de pêche (en France) répondent aux critères de la Catégorie 1 du Guide des Bonnes Pratiques de France OU • Le test de Carmin Indigo ou un test similaire indique que la mortalité est inférieure à 4 % en moyenne
Indicateurs sensibilisées	<ul style="list-style-type: none"> • La pêche des navires répond aux critères suivants: <ol style="list-style-type: none"> i) la pêche est à vitesse lente (pas plus de 1,5 nœud par rapport à l'eau) ; ii) la durée de trait maximale ne dépasse pas 30 minutes; iii) la taille du maillage du cul du tamis ne dépasse pas 1 mm; iv) le reste du filet est conçu de telle sorte que les civelles ne sont pas piégées ou abrasées; v) réservoir vivier à bord et en service; vi) les pêcheurs conservent des dossiers quotidiens exacts de la mortalité. OU • Les pêcheurs peuvent démontrer que le taux de mortalité des captures pendant la durée de la détention dans l'installation de stockage est entre 4 % et 8 % pour chaque lot capturé. OU • Les méthodes de pêche (en France) répondent aux critères de la Catégorie 2 du Guide des Bonnes Pratiques de France OU • Le test de Carmin Indigo ou un test similaire indique que la mortalité est entre 4 % et 8 % en moyenne



CRITÈRE 2.5: LA PÊCHE A DES IMPACTS NÉGLIGEABLES SUR LES PRISES ACCESSOIRES

Pondération: 1

Indicateurs de responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> • La pêche a un impact négligeable sur les prises accessoires • Les prises accessoires sont retournées dans l'eau de façon aussi douce et rapide que possible.
Indicateurs sensibilisées	<ul style="list-style-type: none"> • La pêche a des impacts faibles sur les prises accessoires • Les prises accessoires sont retournées dans l'eau de façon aussi douce et rapide que possible.

CRITÈRE 2.6: LA PÊCHE A DES EFFETS NÉGLIGEABLES SUR LES ESPÈCES RARES OU AUTRES ESPÈCES PROTÉGÉES

Pondération: 1

Indicateurs de responsabilité	La pêcherie n'a aucune interaction directe entraînant la mortalité ou des blessures d'autres espèces considérées comme vulnérables, menacées, en danger ou protégées en vertu du droit national ou international.
Indicateurs sensibilisées	Les interactions, entraînant la mortalité ou les blessures, avec d'autres espèces considérées comme vulnérables, menacées, en danger ou protégées par la législation nationale ou internationale, sont rares et n'ont pas d'impact global mesurable sur la population.

CRITÈRE 2.7: LA PÊCHE A DES IMPACTS NÉGLIGEABLES SUR LES HABITATS

Pondération: 1

Indicateurs de responsabilité	Les engins de pêche ne causent aucun dommage au benthos.
Indicateurs sensibilisées	Les dommages causés au benthos par les engins sont limités ou minimes.

CRITÈRE 2.8 : TRANSPORT

Indicateurs de responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> • L'exploitant détient les autorisations de transport pertinentes • Un plan de transport est en place pour réduire au minimum le temps de transport – cela répond aux exigences de transport pour les vertébrés • L'emballage est effectué de manière à minimiser la manutention, le temps et le stress • Les anguilles sont maintenues fraîches et humides avec une alimentation suffisante en oxygène
--------------------------------------	--

CRITÈRE 2.9: SCORE BONUS : LES PÊCHEURS DONNENT UNE PARTIE DE LEURS CAPTURES POUR UNE CONTRIBUTION POSITIVE LOCALE

Pondération: 1

Indicateurs de responsabilité	Les pêcheurs ont donné en moyenne au moins 5 % de leurs captures au cours des deux dernières années à des programmes locaux de repeuplement, par exemple en déplaçant des barrières pour faciliter la migration et le recrutement vers l'amont ou ont des objectifs crédibles en place pour le faire la saison suivante (noter que cela est distinct de tout repeuplement prévu pour atteindre l'objectif de 60%).
--------------------------------------	--



COMPOSANT 3 – PÊCHE DE L'ANGUILLE JAUNE ET ARGENTÉE

Problèmes	<p>Les pêches d'anguilles jaunes et argentées ont fortement diminué au cours des dix dernières années, en partie à cause de la réduction des populations d'anguilles, en partie parce que les autorités des pêches de nombreux pays ont fermé ou réduit la pêche dans leurs plans de gestion de l'anguille. Là où cette pêche continue, nous cherchons à les faire certifier.</p> <p>Consommation des anguilles sauvages jaunes et argentées Les anguilles jaunes et argentées sont des anguilles en cours de maturation. Celles dans la nature ont survécu à la période de la plus grande mortalité et sont adaptées à la vie dans l'environnement. Ces poissons sont ceux qui ont la plus grande chance de survivre pour migrer vers les Sargasses pour la reproduction. C'est pourquoi de nombreux plans de gestion de l'anguille ont arrêté ou réduit la pêche à l'anguille jaune et argentée. À l'instar des civelles, la norme est conçue pour soutenir uniquement la pêche lorsque la rivière ou le bassin atteint la cible d'échappement/ou d'autres critères.</p>
Remarques	<p>Méthodes de pêche Dans une future version de la norme, nous espérons être en mesure de spécifier plus en détail les différences entre les méthodes de pêche et d'autres paramètres pertinents pour la pêche à l'anguille jaune et argentée.</p> <p>De nombreuses notes, par exemple Unité de pêche, Définition d'une pêche durable, Bonnes données, sont les mêmes que pour la pêche à la civelle ci-dessus, et par souci de concision, ne sont pas répétées ici.</p>
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • L'impact sur l'environnement/autres espèces est minime • De bonnes données de pêche permettent une gestion efficace des pêches
Justification	Là où la pêche aux anguilles jaunes et argentées existe, nous souhaitons lui permettre de devenir et de se montrer responsable grâce à la norme du SEG
Cibles et mesures	<ul style="list-style-type: none"> • La quantité (poids) et la proportion (%) d'anguilles jaunes et argentées capturées dans chaque pêche certifiée et non certifiée seront surveillées. La proportion des pêches certifiées doit passer de 0 % à 50 % au cours des 10 prochaines années • Les autorités des pêches développeront une confiance accrue dans les données de pêche pour prendre des décisions en matière de gestion des pêches
CRITÈRE 3.1: LA PÊCHE À L'ANGUILLE EST DANS UN BASSIN QUI ATTEINT SES CIBLES D'ÉCHAPPEMENT	
Pondération: 2	
Indicateur durable (valeur de 2 x indicateur responsable)	Il existe de bonnes données qui montrent, à la satisfaction des autorités de la pêche, que la cible d'échappement de 40 % de l'anguille argentée de l'UE (40 % B0) est atteinte pour le plan de gestion de l'anguille ou de la rivière.
Indicateurs de responsabilité	Il existe de bonnes données qui montrent, à la satisfaction des autorités de la pêche, que 70 % de la cible de Bbest pour les échappements d'anguilles argentées est atteinte dans le district de gestion de la rivière ou de l'anguille.
Indicateurs sensibilisées	La pêche à l'anguille est dans un endroit accepté par les autorités de pêche comme apportant une contribution positive au stock d'anguille ou, la rivière ou la bassin versant se situe à 40 % - <75 % de la cible Bbest.

CRITÈRE 3.2: IL Y A DE BONS PROGRÈS EN CE QUI CONCERNE LES RESPONSABILITÉS DU CANDIDAT DANS LE PLAN DE GESTION DE L'ANGUILLE POUR LA RIVIÈRE OU LE BASSIN	
Pondération: 2	
Indicateurs de responsabilité	Il y a des progrès crédibles avec la réalisation d' au moins 75 % des actions relatives à la pêche pour la mise en œuvre du plan de gestion de l'anguille dans le secteur ou la rivière de gestion de l'anguille.
Indicateurs sensibilisées	Il y a des progrès crédibles avec la réalisation d' au moins 50 % des actions relatives à la pêche pour la mise en œuvre du plan de gestion de l'anguille dans le secteur ou la rivière de gestion de l'anguille.
CRITÈRE 3.3: LA PÊCHE EST BIEN GÉRÉE	
Pondération: 1	
Indicateurs de responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Les pêcheurs sont autorisés. Au moins 90 % fournissent des données de capture et d'effort • Les données sur les captures et les efforts sont collectées et analysées régulièrement par l'autorité de pêche (au moins une fois par an à la fin de la saison) • Il existe au moins un ensemble de données pour les 5 dernières années que l'autorité des pêches considère comme exactes, utiles à des fins statistiques et fournissant une image complète de la pêche de anguille en cours d'évaluation • L'application est en place dans toute la zone de pêche avec de bonnes preuves de niveaux élevés de conformité avec la réglementation de la pêche.
Indicateurs sensibilisées	<ul style="list-style-type: none"> • Les pêcheurs sont autorisés. Au moins 75 % fournissent des données de capture et d'effort • Les données sur les prises et l'effort sont collectées et analysées régulièrement par l'autorité de la pêche (au moins tous les 2 ans) • Il existe un ensemble de données pour au moins les 3 dernières années que l'autorité responsable de la pêche considère comme exactes et qui fournissent suffisamment d'informations sur la pêche de anguille en cours d'évaluation pour la gestion et pour le suivi des tendances annuelles de l'arrivée des civelles • Il y a de bonnes preuves de niveaux élevés de conformité aux règlements de pêche.
CRITÈRE 3.4: LA PÊCHE A DES IMPACTS NÉGLIGEABLES SUR LES ESPÈCES ACCESSOIRES	
Pondération: 1	
Indicateurs de responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> • La pêche a un impact négligeable sur les prises accessoires • Les prises accessoires sont retournées dans l'eau de façon aussi douce et rapide que possible • Les morts par prises sont débarqués et enregistrés et utilisés de façon appropriée si possible • Les pêches montrent des initiatives visant à réduire la quantité de morts par prises
Indicateurs sensibilisées	<ul style="list-style-type: none"> • La pêche a des impacts faibles sur les prises accessoires • Les prises accessoires sont retournées dans l'eau de façon aussi douce et rapide que possible.
CRITÈRE 3.5: LA PÊCHE A DES EFFETS NÉGLIGEABLES SUR LES ESPÈCES RARES OU AUTRES ESPÈCES PROTÉGÉES	
Pondération: 1	
Indicateurs de responsabilité	La pêcherie n'a aucune interaction directe entraînant la mortalité ou des blessures d'autres espèces considérées comme vulnérables, menacées, en danger ou protégées en vertu du droit national ou international.
Indicateurs sensibilisées	Les interactions, entraînant la mortalité ou les blessures, avec d'autres espèces considérées comme vulnérables, menacées, en danger ou protégées par la législation nationale ou internationale, sont rares et n'ont pas d'impact global mesurable sur la population.

CRITÈRE 3.6: LA PÊCHE A DES IMPACTS NÉGLIGEABLES SUR LES HABITATS	
Pondération: 1	
Indicateurs de responsabilité	Les engins de pêche ne causent aucun dommage au benthos.
Indicateurs sensibilisées	Les dommages causés au benthos par les engins sont limités ou inhabituels.
CRITÈRE 3.7: SCORE BONUS : LES PÊCHEURS DONNENT UNE PARTIE DE LEURS PRISES POUR UNE CONTRIBUTION POSITIVE	
Pondération: 1	
Indicateurs de responsabilité	Les pêcheurs ont donné en moyenne au moins 5 % de leurs prises au cours des deux dernières années à des programmes locaux relâché d'anguille, par exemple en en contournant des obstacles pour faciliter la migration en aval et l'échappement ou ont des plans crédibles en place pour la saison suivante. ("repeuplement" is not appropriate for yellow or silver eel fisheries and there is no objective of 60%)



COMPOSANT 4 – ACHATS ET COMMERCE D'ANGUILLES

Problèmes	<p>Les acheteurs de civelles occupent une position intégrée, importante, mais aussi difficile dans la chaîne d'approvisionnement. Ils sont relativement peu nombreux et sont considérés par certains comme « contrôlant » le marché et, dans certains endroits, il existe des monopoles, alors que dans d'autres, ils sont suffisants pour permettre la concurrence. Leur relation avec les pêcheurs est essentielle – la confiance mutuelle et la loyauté sont importantes – et cette relation a souvent influencé des modifications vers des pratiques de pêche plus durables lorsque les acheteurs sont devenus plus conscients des pressions du marché.</p> <p>Les acheteurs ont également le défi de remporter des appels d'offres auprès de clients dans un marché très concurrentiel (où le coût a souvent été plus important que la qualité et la durabilité), puis d'équilibrer le tout avec l'incertitude de l'offre quand le nombre de civelles revenantes ou les conditions de pêche peuvent ne pas répondre à la demande du marché.</p> <p>Il y a de surcroît un commerce illégal vers l'Asie. Les prix plus élevés sont une tentation pour certains et cela peut affecter de manière significative la demande du marché et les prix.</p> <p>Des millions de civelles passent par un petit nombre d'acheteurs, de sorte que des questions telles que le bien-être et l'influence sont importantes pour de nombreux facteurs liés à la responsabilité.</p>
Remarques	<p>Mortalité pendant le transport et la stockage initiale si elles sont transportées à la ferme</p> <p>L'expérience des évaluateurs a mis en évidence que l'indicateur précédent de mesure de la mortalité au cours de la première semaine dans l'installation de stockage était impraticable. Le conseil est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre l'accent sur l'achat de sources (certifiées) de bonne qualité et - développer les critères de meilleures pratiques de transport. <p>Ainsi, la norme spécifie actuellement l'approvisionnement auprès de fournisseurs certifiés ou la mesure de la mortalité en attendant l'élaboration de critères de meilleures pratiques pour le transport et la détention de civelles.</p> <p>Manipulation minutieuse</p> <p>Une manipulation minutieuse implique, entre autres choses, de ne pas laisser tomber ou faire basculer à partir d'une hauteur, de ne pas se dessécher, d'avoir un contact minimal avec les bords ou les coins tranchants, de ne pas avoir d'endroit dans lequel la queue pourrait être attrapée ; de déplacer les anguilles avec de l'eau plutôt qu'avec des filets, dans la mesure du possible. La procédure doit être planifiée et complétée le plus rapidement possible.</p> <p>Conception d'installations de rétention de civelles</p> <p>Pour que les installations soient idéales pour la rétention de civelles, il ne doit pas y avoir, par exemple, de coins ou de bords aigus, pas de débits excessifs et pas de changements brusques de débit. Certains acheteurs peuvent utiliser des installations qui ont été adaptées plutôt que spécialement conçues, et qui peuvent donc ne pas être idéales.</p> <p>Transport</p> <p>Seuls les animaux aptes à supporter le voyage prévu peuvent être transportés dans des conditions telles qu'ils ne puissent être blessés ou subir des souffrances inutiles. Les animaux blessés ou présentant des faiblesses physiologiques ou des processus pathologiques ne doivent pas être considérés comme aptes au transport. Nous développerons les meilleures pratiques de transport pour une future version de la norme. Nous n'avons pas été en mesure de concevoir un critère de notation « sensibilisé » pour le transport – rien de moins que la norme optimale n'a pas été jugé acceptable.</p> <p>Exigences de repeuplement en vertu du règlement de l'UE</p> <p>Le règlement de l'UE exige que 60 % des civelles provenant de la pêche soient mises à disposition pour le repeuplement (bien que l'UE puisse apporter des changements temporaires au % en réponse à une baisse significative des prix moyens courants pour les anguilles utilisées pour le repeuplement).</p>



Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de l'offre, de la demande et de la proportion d'anguilles certifiées sur le marché • Amélioration du bien-être et de la survie des anguilles lors de la manipulation • Réduction de la demande et de l'offre d'anguilles pour l'exportation illégale entraînant une réduction du trafic illégal
Justification	La justification des questions et des notes est décrite ci-dessus.
Mesures	<ul style="list-style-type: none"> • La quantité (poids) et la proportion (%) d'anguilles échangées par chaque négociant certifié et non certifié seront surveillées. La proportion des négociants certifiés doit passer de 5 % à 90 % au cours des 10 prochaines années • Les taux de survie seront surveillés, et les objectifs fixés pour rechercher une amélioration continue de la survie
CRITÈRE 4.1: L'INSTALLATION DE RÉTENTION DE CIVELLES EST UNE ENTREPRISE DE PRODUCTION D'AQUACULTURE ENREGISTRÉE	
Pondération: 1	
Indicateurs de responsabilité	L'installation de rétention de civelles est une entreprise de production d'aquaculture enregistrée
Indicateurs sensibilisés	L'installation n'est pas une entreprise de production d'aquaculture enregistrée, mais elle a des plans crédibles d'enregistrement au cours des six prochains mois
CRITÈRE 4.2: MORTALITÉ DANS L'INSTALLATION DE STOCKAGE	
Pondération: 2	
Indicateurs de responsabilité	Le taux de mortalité pendant la saison est inférieur à 2 % en moyenne.
Indicateurs sensibilisés	Le taux de mortalité pendant la saison est inférieur ou égal à 5 % en moyenne, mais supérieur ou égal à 2%
CRITÈRE 4.3: MORTALITÉ PENDANT LE TRANSPORT ET LA DÉTENTION INITIALE SI ELLES SONT TRANSPORTÉES À LA FERME	
Pondération: 2	
Indicateurs de responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Les acheteurs se procurent au moins 90 % de leurs anguilles auprès de fournisseurs certifiés OU • La mortalité pendant le transport et pour la première semaine à la ferme est inférieure à 2 % en moyenne
Indicateurs sensibilisés	<ul style="list-style-type: none"> • Les acheteurs achètent 50 % à 89,9 % de leurs anguilles auprès de fournisseurs certifiés OU • La mortalité durant le transport et pour la première semaine à la ferme est inférieure ou égale à 3 % en moyenne, mais supérieure ou égale à 2 % en moyenne.
CRITÈRE 4.4: QUALITÉ DE L'EAU	
Pondération: 1	
Indicateurs de responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Un système est en place qui doit maintenir les principaux paramètres de qualité de l'eau dans des tolérances appropriées pour la survie d'anguilles saines (p. ex. ammoniac, solides en suspension, pH, oxygène) • Des procédures de gestion de la qualité de l'eau sont en place, y compris une surveillance régulière des paramètres pertinents qui montre que la qualité de l'eau est toujours élevée et stable • L'installation utilise un système de secours pour s'assurer que la qualité de l'eau n'affecte pas les taux de survie en cas de panne d'équipement

Indicateurs sensibilisés	<ul style="list-style-type: none"> • Un système est en place qui doit maintenir les principaux paramètres de qualité de l'eau dans des tolérances appropriées pour la survie d'anguilles saines (p. ex. ammoniac, solides en suspension, pH, oxygène) • L'installation dispose au minimum d'un générateur de secours et d'une alimentation en oxygène
CRITÈRE 4.5: MANUTENTION ET BIEN-ÊTRE	
Pondération: 1	
Indicateurs de responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Des systèmes sont en place et l'installation est conçue pour maintenir la manutention à un minimum absolu • Des procédures documentées sont en place pour la manipulation, et la manipulation, si nécessaire, est prudente • L'infrastructure est conçue pour éviter les blessures, et l'utilisation de filets est rarement nécessaire. Lorsqu'ils sont utilisés, les filets sont à mailles fines (1 mm maximum) • Les anguilles sont déplacées sans être autorisées à sécher.
Indicateurs sensibilisés	<ul style="list-style-type: none"> • L'installation peut ne pas être conçue de façon optimale, mais des systèmes sont en place pour éviter autant que possible la manipulation dans les limites de l'installation • La manipulation, si nécessaire, est soigneusement planifiée et exécutée • L'infrastructure a été optimisée autant que possible pour éviter les blessures • Les filets sont à mailles fines (1 mm maximum) • Les anguilles sont déplacées sans être autorisées à sécher.
CRITÈRE 4.6: TRANSPORT	
Pondération: 1	
Indicateurs de responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a un plan de transport en place afin de minimiser le temps de déplacement – il est conforme aux exigences de transport de vertébrés • L'emballage est effectué de manière à minimiser la manutention, le temps et le stress • Les anguilles sont maintenues fraîches et humides avec une alimentation suffisante en oxygène • L'exploitant détient les autorisations de transport pertinentes
CRITÈRE 4.7: LE POURCENTAGE REQUIS D'ANGUILLES EST UTILISÉ POUR LE REPEULEMENT	
Pondération: 2	
Indicateurs de responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> • L'acheteur peut fournir des preuves documentées qu'il a vendu au moins 60 % pour le repeuplement du pourcentage cible requis de ses civelles de la dernière saison dans le but principal de conservation/d'échappement. • Les anguilles pour repeuplement sont représentatives du stock – les anguilles à croissance lente ne sont pas sélectionnées
Indicateurs sensibilisés	<ul style="list-style-type: none"> • L'acheteur peut fournir des preuves documentées qu'il a <u>réservé ou mis à disposition au moins 60%</u> du pourcentage cible requis de ses civelles de la dernière saison dans le but principal de conservation/d'échappement, OU • L'acheteur peut fournir des preuves documentées qu'il a rendu les civelles disponibles au maximum possible dans les limites de la mise en œuvre du PGA dans ce pays OU • L'acheteur peut fournir des preuves crédibles que le repeuplement aura lieu dans la saison à venir. • Les anguilles pour repeuplement sont représentatives du stock – les anguilles à croissance lente ne sont pas sélectionnées



COMPOSANT 5 – ÉLEVAGE DE L'ANGUILLE

<p>Problèmes</p>	<p>Les taux de survie élevés et les taux de croissance dans les fermes piscicoles comparés à la vie sauvage permettent l'utilisation efficace de millions de civelles pour le repeuplement et pour la fourniture d'aliments de haute qualité à usage humain. Cependant, les fermes piscicoles doivent être bien gérées pour être à la fois rentables et responsables. Un mauvais élevage peut entraîner des maladies, une mortalité élevée et la pollution. L'alimentation est souvent faite avec d'autres espèces de poissons et celles-ci doivent provenir de sources certifiées. La ferme doit contribuer au repeuplement pour jouer son rôle dans la réalisation de ce que SEG considère comme une contribution positive.</p>
<p>Remarques</p>	<p>Si la ferme d'anguille a atteint une autre norme de pisciculture, les preuves présentées pour cela peuvent être utilisées dans l'évaluation ici.</p> <p>Taux de mortalité pendant la culture Contrairement à la pêche, la traçabilité au niveau de l'exploitation doit garantir que la mortalité peut être mesurée directement et évaluée de manière fiable par les évaluateurs. En pratique, calculer la mortalité peut être une tâche difficile et trouver une méthode unique pour s'adapter à toutes les fermes est problématique. Il a été décidé qu'une approche directe est la plus réalisable pour toute l'industrie de la culture. La méthodologie suivante doit donc être utilisée :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. (Mortalité totale [par pièce] dans l'année/Stock total [par pièce] dans l'année) X 100 2. Cela doit ensuite être multiplié par le temps moyen qu'une anguille passera dans le système. 3. Cela doit être complété sur une base annuelle par la ferme <p><u>Un exemple:</u></p> <p>Une ferme a enregistré un stock total pour l'année de 1,8 million d'anguilles (calculé en utilisant un poids moyen). Au cours de l'année, il enregistre une mortalité totale de 100 000 anguilles (calculée en utilisant un poids moyen). Ceci fournit le calcul suivant:</p> $(100,000/1,800,000) \times 100 = 4,4\%$ <p>En moyenne, une anguille passe un maximum de deux ans dans l'établissement, ce qui signifie que ce taux de mortalité doit être doublé, par conséquent un pourcentage de mortalité totale de 8,8 %. A cet égard, la ferme atteindrait donc l'indicateur le plus élevé. Il est souligné que le gestionnaire de ferme est invité à fournir le calcul directement. Le travail, y compris la preuve de la réalisation des chiffres, devra être fourni à l'évaluateur.</p> <p>Alimentation Pour les aliments pour animaux autres que les aliments granulés (par exemple les œufs de morue), il incombe à l'organisation évaluée de démontrer que la source est durable. Les entreprises d'aliments pour animaux doivent être prêtes à fournir les sources et la répartition des ingrédients d'aliments pour animaux, qui doivent provenir des pêches agréées par le MSC.</p> <p>IFFO¹, l'Organisation des ingrédients marins, accrédite l'alimentation des poissons pour la durabilité, donc l'utilisation des aliments accrédités IFFO est un moyen de répondre à ce critère.</p>

1) <http://www.iffonet/>



	<p>Ratio de conversion des aliments Un bon ratio de conversion d'alimentation (FCR) est essentiel pour veiller à ce que la ferme soit exploitée de façon efficace et utilise son alimentation d'une manière fonctionnelle. Le FCR varie en fonction de la taille du poisson et donc trois FCR distincts sont donnés. Les chiffres FCR doivent être vérifiés chaque fois que possible par l'évaluateur pour s'assurer qu'ils ont été calculés correctement. Notez que ces chiffres sont issus des aquaculteurs d'anguille – aucune norme nationale ou internationale ne semble exister pour l'élevage de l'anguille.</p> <p>Méthodes d'abattage L' Agence européenne des normes alimentaires ¹ décrit que les anguilles devraient être étourdiées en utilisant un étourdissement électrique ou percussion avant de tuer. Le meilleur conseil et la meilleure pratique sont ici appliqués.</p> <p>Repeuplement d'anguilles cultivées L'obligation de repeuplement des anguilles au cours de la culture établit une distinction entre la fourniture effective d'anguilles à repeupler et la « disponibilité » des anguilles pour repeuplement (c.-à-d. une volonté des éleveurs d'anguilles de fournir des anguilles pour le repeuplement, quand il y a un marché, même si le marché est moins lucratif que le marché du produit d'anguille). Quelle que soit la méthode utilisée, l'exploitation doit être en mesure de fournir des preuves à l'appui de cette hypothèse et de montrer que les anguilles s'en vont à des fins de repeuplement (la documentation pour les acheteurs indiquant cet objectif sert ici de preuve suffisante). Le repeuplement dans ce contexte fait référence au repeuplement dans le but principal d'améliorer l'échappement. Les pourcentages de repeuplement doivent être calculés par pièce, bien qu'un poids moyen puisse être utilisé pour le calculer. Le calcul à utiliser est: ((Total de l'année de repeuplement [par pièce]/Production annuelle [par pièce]) x 100 = % repeuplé par année Les anguilles utilisées pour le repeuplement ne sont pas classées. Il y a eu un certain nombre de suggestions/d'exemples – donnés par des personnes travaillant dans le secteur – que les « anguilles à croissance lente » sont utilisées pour le repeuplement. Cela fausse la population d'eau douce d'une manière qui n'est pas naturelle et pourrait affecter la génétique.</p>
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • La survie est maximisée • Les fermes d'anguille jouent leur rôle en apportant une contribution positive • Les aliments destinés à la consommation humaine ont un impact minimal sur l'environnement
Justification	La justification des questions et des notes est décrite ci-dessus.
Cibles et mesures	<ul style="list-style-type: none"> • Un nombre croissant et une proportion croissante de fermes de 2 et 5 % à 35 et 90 % en 10 ans sont certifiés. • En 10 ans, la proportion totale d'anguilles certifiées passant par des fermes d'anguilles est de 90%.

1) <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.2903/j.efsa.2009.1014/epdf>

CRITÈRE 5.1: LE TAUX DE MORTALITÉ TOTALE PENDANT LE PROCESSUS DE CULTURE EST FAIBLE	
Pondération: 2	
Indicateurs de responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Le taux de mortalité en pourcentage des anguilles dans la culture est inférieur ou égal à 10 % en moyenne pour l'année en cours et l'année précédente OU en tant que moyenne des cinq années précédentes • Un journal quotidien précis est maintenu du nombre et des causes de mortalité
Indicateurs sensibilisées	<ul style="list-style-type: none"> • Le taux de mortalité en pourcentage des anguilles en culture se situe entre 10 et 15 % en moyenne pour l'année en cours et les années précédentes OU en moyenne des cinq années précédentes. • Un journal quotidien précis est tenu sur le nombre de mortalités
CRITÈRE 5.2: LES INGRÉDIENTS DE LA FARINE ET DE L'HUILE DE POISSON DANS LES ALIMENTS PROVIENNENT D'UNE SOURCE RESPONSABLE	
Pondération: 1	
Indicateurs de responsabilité	La farine/l'huile de poisson dans les aliments pour animaux (y compris les aliments pour juvéniles) est certifiée par IFFO ou MSC ou montrée d'une autre manière comme provenant de sources responsables ou durables
Indicateurs sensibilisées	Les farines et les huiles de poisson dans les aliments pour animaux (y compris les aliments pour juvéniles) ne sont pas certifiées par IFFO ou MSC ou proviennent de sources responsables, mais il existe des plans crédibles pour passer à un tel fournisseur dans les 2 ans
CRITÈRE 5.3: L'ALIMENTATION EST UTILISÉE AUSSI EFFICACEMENT QUE POSSIBLE	
Pondération: 1	
Indicateurs de responsabilité	Les taux moyens de conversion des aliments dans l'exploitation sont les suivants : - de la civelle aux anguillettes: 1,1 ou moins - anguillettes à 200 g: 1,6 ou moins - grandes anguilles: 2,0 ou moins
Indicateurs sensibilisées	Les taux moyens de conversion des aliments dans l'exploitation sont les suivants : - de la civelle aux anguillettes: 1,3 ou moins - anguillettes à 200 g: 1,8 ou moins - grandes anguilles: 2,2 ou moins
CRITÈRE 5.4: QUALITÉ DE L'EAU	
Pondération: 1	
Indicateurs de responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Un système est en place qui doit maintenir les principaux paramètres de qualité de l'eau dans des tolérances appropriées pour la survie d'anguilles saines (p. ex. ammoniac, matières en suspension, pH, oxygène) • Des procédures de gestion de la qualité de l'eau sont en place, y compris une surveillance régulière des paramètres pertinents qui montre que la qualité de l'eau est toujours élevée et stable • La surveillance de la qualité de l'eau est liée à un système basé sur l'alarme en cas de baisse soudaine de la qualité de l'eau • L'installation utilise un système de secours pour s'assurer que la qualité de l'eau n'affecte pas les taux de survie en cas de panne d'alimentation électrique.
Indicateurs sensibilisées	<ul style="list-style-type: none"> • Un système est en place qui doit maintenir les principaux paramètres de qualité de l'eau dans des tolérances appropriées (p. ex. ammoniac, matières en suspension, pH, oxygène) • Des procédures de gestion de la qualité de l'eau sont en place et il y a une surveillance régulière des paramètres pertinents qui montre que la qualité de l'eau est toujours élevée et stable.



CRITÈRE 5.5: LES IMPACTS ÉCOLOGIQUES DES REJETS D'EFFLUENTS SONT MINIMES	
Pondération: 1	
Indicateurs de responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Le système est en circuit fermé et n'a pas de décharge OU • Les effluents sont régulièrement testés par la ferme ET • Le rejet des effluents satisfait à toutes les exigences locales et nationales ET • N'a pas été déclaré non conforme au cours des 5 dernières années.
Indicateurs sensibilisées	<ul style="list-style-type: none"> • Les effluents sont régulièrement testés par la ferme OU • Ont été déclarés non conformes une fois au plus au cours des cinq dernières années.
CRITÈRE 5.6: LE CLASSEMENT, L'ABATTAGE ET LE TRANSPORT SONT EFFECTUÉS DANS LE RESPECT DU BIEN-ÊTRE	
Pondération: 1	
Indicateurs de responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Le classement est complété de manière efficace • L'abattage est complété par une méthode qui fournit une mort instantanée ou les rend insensibles à la douleur, c.-à-d. étourdissement électrique ou étourdissement percutant. • Des procédures sont en place pour s'assurer que le transport offre des conditions appropriées pour le bien-être des poissons.
Indicateurs sensibilisées	<ul style="list-style-type: none"> • D'autres méthodes, auparavant acceptables, d'étourdissement avant l'abattage sont utilisées, par exemple le refroidissement, mais des plans crédibles sont en place pour investir dans les dernières méthodes au cours des deux prochaines années
CRITÈRE 5.7: LA FERME FOURNIT DES ANGUILLES POUR LE REPEULEMENT	
Pondération: 2	
Indicateurs de responsabilité	La ferme peut fournir des preuves documentées que 10 % ou plus de la production annuelle d'anguilles de la ferme (par pièce) <u>a été fournie</u> pour le repeuplement à des fins de conservation/d'échappement.
Indicateurs sensibilisées	La ferme peut fournir des preuves documentées qu'elle rend 10 % de sa production annuelle d'anguilles (par pièce) <u>disponible</u> pour le repeuplement dans le but principal de conservation/échappement OU pour les nouveaux clients, la ferme peut démontrer qu'elle a des réservations pour le repeuplement de l'année suivante à plus de 10 % de la production annuelle estimée d'anguille (par pièce) dans le but de la conservation/de l'échappement.
CRITÈRE 5.8: LES ANGUILLES POUR LE REPEULEMENT NE SONT PAS CLASSÉES À CROISSANCE LENTE	
Pondération: 2	
Indicateurs de responsabilité	La gamme de tailles et les quantités dans les anguilles pour le repeuplement reflètent 100 % de celles du groupe d'âge dans l'ensemble de la ferme
Indicateurs sensibilisées	La gamme de tailles et les quantités indiquent que pas plus de 25% de individus pour le repeuplement proviennent de poissons à croissance plus lente du même groupe d'âge.



COMPOSANT 6 – REPEUPLEMENT

Problèmes	Une discussion sur le repeuplement est fournie à la section 6.2. Alors que le repeuplement est une mesure reconnue du Règlement de l'anguille de l'UE, et cette norme vise à soutenir le règlement, la norme fixe des critères pour une exécution responsable et conformément aux meilleures pratiques.
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • L'échappement des anguilles argentées dans la cible de prises est augmenté par le repeuplement, vers ou au-delà de la cible des 40 % de B0
Justification	Comme décrit dans la section 6, cela suppose que le prélèvement des civelles des zones d'abondance et leur le repeuplement dans des zones de faible recrutement entraînent une augmentation globale des populations d'anguilles dans les eaux européennes, scandinaves et nord-africaines, et une augmentation correspondante d'échappement d'anguilles argentées, ce qui a entraîné une augmentation de la ponte et, par la suite, une augmentation du recrutement des civelles.
Cibles et Mesures	<ul style="list-style-type: none"> • L'échappement de l'anguille argentée dans le bassin récepteur est mesuré avec un calcul de plus en plus confiant par l'autorité locale des pêches • Le repeuplement et l'impact sur les échappements d'anguilles sont mesurés • L'échappement de l'anguille argentée augmente vers ou à la cible de 40%

CRITÈRE 6.1: LE REPEUPLEMENT EST EFFECTUÉ CONFORMÉMENT À UN PGA APPROUVÉ, AFIN D'AMÉLIORER LES ÉCHAPPEMENTS JUSQU'À OU AU-DESSUS DE LA CIBLE DE 40 % ET EST APPROUVÉ PAR L'AGENCE CONCERNÉE

Pondération: 1	
Indicateurs de responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Le plan de gestion de l'anguille est approuvé et le repeuplement fait partie du programme convenu qui doit, avec une probabilité raisonnable, mener à l'atteinte de l'objectif d'échappement de 40 % à l'avenir. • La pêche d'anguilles repeuplées n'a aucune incidence mesurable sur l'échappement.
Indicateurs sensibilisées	<ul style="list-style-type: none"> • Le plan de gestion est approuvé et il existe des preuves qu'il est en cours de mise en œuvre. Le repeuplement fait partie du plan de gestion. • La pêche d'anguilles repeuplées peut avoir des effets mesurables sur l'échappement.

CRITÈRE 6.2: LES TAUX DE SURVIE ET DE CROISSANCE DES ANGUILLES REPEUPLÉES ET L'ÉCHAPPEMENT DU SYSTÈME PEUVENT ÊTRE ESTIMÉS.

Pondération: 1	
Indicateurs de responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Un programme de surveillance calcule les taux de survie et les taux de croissance des anguilles repeuplées, de sorte qu'il y a de bonnes preuves que le repeuplement améliore considérablement la biomasse de l'anguille et contribue à l'échappement. • Des recherches sont en cours sur les moyens d'améliorer le programme de repeuplement ou les techniques de repeuplement.
Indicateurs sensibilisées	<ul style="list-style-type: none"> • Un programme de surveillance évalue la survie, la croissance et l'échappement. Les preuves existantes suggèrent que le repeuplement améliore la biomasse de l'anguille et contribue à l'échappement.

CRITÈRE 6.3: LA ZONE REPEUPLÉE EST ADAPTÉE À LA CROISSANCE, À LA SURVIE ET À L'ÉCHAPPEMENT DE L'ANGUILLE

Pondération: 1	
Indicateurs de responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Les informations écologiques suggèrent que le système dans lequel les anguilles sont alevinées est un habitat approprié pour l'anguille (par exemple, type de plan d'eau, productivité, présence antérieure d'anguilles). • Il n'y a pas d'obstacles importants à l'échappement des anguilles argentées du système OU des systèmes sont en place qui manifestement permettent à une proportion importante des anguilles argentées de contourner ces obstacles (p. ex., passages efficaces de pièges et transport). • Le repeuplement est effectué à des densités adaptées à la capacité de l'environnement (productivité, température).
Indicateurs sensibilisées	<ul style="list-style-type: none"> • Il est raisonnable de supposer, par analogie avec d'autres systèmes, que le système dans lequel les anguilles sont repeuplées est un bon habitat pour l'anguille. • S'il y a des obstacles à l'échappement des anguilles argentées, des plans sont mis en place afin de permettre un niveau raisonnable d'échappement qui est mis en œuvre à temps pour permettre à cette cohorte de repeuplement de contribuer à l'échappement. • Le repeuplement est effectué à des densités adaptées à la capacité de l'environnement (productivité, température).

COMPOSANT 7 – TRANSFORMATION, VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Problèmes	Ce composant décrit la chaîne parfois courte, parfois longue, de l'anguille quittant la pêche ou la pisciculture, transformée pour la consommation humaine (filets, fumés, etc.), distribuée aux détaillants puis vendue au consommateur (public, restaurants, etc.). Dans certains cas, un certain nombre de processus peuvent être effectués par la même entreprise, par exemple certaines entreprises familiales aux Pays-Bas ont leur propre ferme d'anguilles, leur propre fumoir et vendent directement au public.
Remarques	Il n'y a pas de critères distincts pour les transformateurs, les grossistes et les détaillants, mais le composant est fourni ici pour montrer comment ils sont inclus dans la chaîne d'approvisionnement. Le composant le plus évident et le plus important s'appliquant à ces éléments est le composant 1.1, qui couvre l'engagement à la légalité, 1.3 : Commerce en anguille certifiée et 1.4 : Traçabilité. Lorsque l'établissement entreprend d'autres processus dans cette norme, par exemple peut-être l'élevage de l'anguille, l'entreprise et l'évaluateur doivent décider des parties pertinentes à vérifier.
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Les consommateurs ont la possibilité et le choix d'acheter l'anguille provenant de source responsable
Cibles et mesures	<ul style="list-style-type: none"> • Un nombre et une proportion croissants de transformateurs, de grossistes et de détaillants fournissent des anguilles certifiées, passant de 5 % à 90 % en 10 ans • Une proportion croissante du total des ventes au détail est de l'anguille certifiée, de 5 % maintenant à 75 % en 10 ans



COMPOSANT 8 – CONTRIBUTION AUX ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES SAINS

Problèmes	De nombreuses entreprises ont un programme de responsabilité sociale et d'entreprise, pour apporter des contributions à la société en dehors de leur cœur de métier, et au-delà de leurs obligations légales. Lorsqu'elles apportent une contribution qui profite à l'anguille, elles peuvent être reconnues par la norme du SEG. Il existe potentiellement de nombreux autres facteurs à prendre en compte lors de l'examen des références éthiques et environnementales d'une entreprise, et il existe d'autres normes pour les couvrir. Cette norme est donc nécessairement simple. Elle est susceptible de se développer avec l'expérience de son utilisation.
Remarques	Eel Stewardship Funds ¹ sont en train d'être mis en place pour fournir un mécanisme pratique permettant aux entreprises, organisations et individus de contribuer financièrement aux projets de conservation de l'anguille. Un écosystème aquatique sain est défini comme un écosystème répondant aux critères du « bon état écologique » de la Directive-cadre sur l'eau. Lorsque nous pourrions être plus précis sur les facteurs de bon habitat et de migration des anguilles, en particulier pour des sites et des projets spécifiques, nous les appliquerons également.
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Investissements accrus pour améliorer la santé des écosystèmes aquatiques, contribuant au rétablissement de l'anguille européenne • Entreprises capables d'être reconnues pour leur travail • Entreprises capables de choisir l'anguille européenne comme une espèce à soutenir
Justification	En offrant la possibilité de certification, un plus grand nombre d'entreprises pourraient choisir l'anguille comme cause à soutenir, ce qui entraînerait un investissement plus important et un rétablissement plus rapide
Cibles et mesures	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation annuelle du nombre d'entreprises recherchant la norme du SEG, de 0 maintenant à 20 en 10 ans • Augmentation de 10% par an de la valeur des projets de conservation et de restauration des anguilles, doublant de 20 M€ par an à 40 M€ par an en 10 ans

CRITÈRE 8.1: L'ENTREPRISE A UN BON BILAN ENVIRONNEMENTAL

Indicateurs de responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Il n'y a pas eu de poursuites ou d'avertissements pour violation des règlements environnementaux au cours des 5 dernières années • Il y a un système de gestion environnementale certifié en place comme l'ISO14001
Indicateurs sensibilisées	<ul style="list-style-type: none"> • Il n'y a pas eu de poursuites ou d'avertissements pour violation des règlements environnementaux au cours des 2 dernières années • Il y a un système de gestion environnementale certifié en place comme l'ISO14001, ou l'entreprise recherche activement un système de ce type

CRITÈRE 8.2: CONTRIBUTION AUX PROJETS DE CONSERVATION DES ANGUILES

Indicateurs de responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> • La société gère un programme de responsabilité sociale et d'entreprise et au moins 20 % de ce budget est alloué à des projets qui apportent une contribution positive à la conservation de l'anguille ou à l'amélioration de la population, comme les fonds d'intendance de l'anguille (Eel Stewardship Funds), les projets de restauration des rivières, les projets de conservation et d'éducation.
Indicateurs sensibilisées	<ul style="list-style-type: none"> • La société gère un programme de responsabilité sociale et d'entreprise et au moins 10 % de ce budget est alloué à des projets qui apportent une contribution positive à la conservation de l'anguille ou à l'amélioration de la population, comme les fonds d'intendance de l'anguille (Eel Stewardship Funds), les projets de restauration des rivières, les projets de conservation et d'éducation.

1) <http://www.esf.international/>



12. Assurance

Les règles, les procédures et les orientations pour la gouvernance et l'assurance de la norme sont maintenant séparées de la norme elle-même et décrites dans le manuel d'assurance du SEG, qui est publié sur le [site Web du SEG](http://www.sustainableeelgroup.org/seg-standard/)¹.

Les introductions à ces procédures ont été incluses dans les versions antérieures de cette norme, qui a fait l'objet d'une consultation des parties prenantes en 2017.

1) <http://www.sustainableeelgroup.org/seg-standard/>



13. Mesures

Les mesures suivantes seront appliquées pour identifier l'impact de cette norme sur son objectif de restauration des populations d'anguilles. Ces éléments forment la base du code d'impact, développé dans le cadre du processus de demande d'adhésion à l'ISEAL et seront publiés sur [site Web du SEG](#) ¹.

COMPOSANT	MESURES
Mesures des produits	
1. Engagement à la légalité	<ul style="list-style-type: none"> Le niveau du commerce illégal de civelles (nombre de tonnes) mesuré en tant que capture non enregistrée en Europe
2. Commerce en anguille certifiée	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre et le pourcentage d'entreprises dans chaque partie du secteur atteignant la norme
3. Traçabilité	<ul style="list-style-type: none"> La quantité (en tonnes) et la proportion (%) des ventes qui sont certifiées traçables depuis une source responsable
4. Biosécurité et bien-être	<ul style="list-style-type: none"> Nombre et % de fournisseurs ayant un plan de biosécurité efficace et de haute qualité
5. Pêche des civelles	<ul style="list-style-type: none"> La quantité (en tonnes) et la proportion (%) des civelles capturées à partir de chaque pêche certifiée et pêche non certifiée % taux de survie
6. Pêche à l'anguille jaune et argentée	<ul style="list-style-type: none"> La quantité (en tonnes) et la proportion (%) des anguilles adultes capturées à partir de chaque pêche certifiée et pêche non certifiée
7. Achats et commerce d'anguilles	<ul style="list-style-type: none"> La quantité (en tonnes) et la proportion (%) des anguilles capturées à partir de chaque pêche certifiée et pêche non certifiée
8. L'élevage de l'anguille	<ul style="list-style-type: none"> Quantité (tonnes) et proportion d'anguilles certifiées passant par des fermes d'anguilles Pourcentage d'anguilles provenant d'élevages destinés au repeuplement
9. Repeuplement	<ul style="list-style-type: none"> Le % (nombre) de toutes les civelles capturées pour le repeuplement
10. Vente en gros et au détail	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre et la proportion des entreprises, et la proportion des ventes utilisant le logo pertinent pour indiquer que le produit est traçable, d'origine responsable Les fournisseurs et les consommateurs ont confiance que l'étiquette est crédible, et ils comprennent ce que cela signifie
11. Contribution aux écosystèmes aquatiques sains	<ul style="list-style-type: none"> Valeur (en euros) des contributions aux projets de conservation et de restauration de l'anguille par les fonds d'Eel Stewardship
Mesures d'impact	
Environnemental	<ul style="list-style-type: none"> Le recrutement est mesuré et rapporté par l'indice de recrutement du CIEM WGEEL L'échappement de l'anguille argentée dans les unités de gestion de l'anguille, comme rapporté par CIEM WGEEL
Socioéconomique	<ul style="list-style-type: none"> Valeur totale des ventes (en euros) Nombre de personnes employées (secteur certifié et secteur entier)

14. Glossaire

Termes non définis dans le texte.

TERME	DÉFINITION
Impacts négligeables	Faible taux de capture accessoire, et faible taux de rejet de blessures ou de mortalité, et capture accessoire uniquement des espèces abondantes dans la zone
Impacts de faible niveau	Lorsque deux des critères ci-dessus sont remplis
Élevage	Pêche dans les eaux naturelles où le recrutement naturel est complété de manière significative par le repeuplement d'anguilles juvéniles. Un exemple est Lough Neagh, en Irlande du Nord
Rétablissement et Rétablissement durable	La taille du stock de l'anguille européenne à laquelle le groupe de travail sur l'anguille du CIEM considère que l'anguille s'est rétablie, est biologiquement sûre et des rendements durables peuvent être établis. L'indicateur actuel de cette taille de stock est de 40 % de B0
Utilisation durable	Utilisation du stock d'anguilles, à un niveau qui permet également son rétablissement
Durabilité	L'adoption de pratiques qui visent à atteindre un rétablissement à long terme du stock d'anguilles
WGEEL	Groupe de travail du CIEM sur l'anguille

1) <http://www.sustainableeelgroup.org/seg-standard/>



La norme du SEG Un code de conduite pour un secteur responsable de l'anguille

Tous droits réservés: Sustainable Eel Group
Version 6.0
Juin 2018

Pour plus d'information, voir:
www.sustainableeelgroup.org
Ou contactez-nous à:
standard@sustainableeelgroup.org

Adresse enregistrée:
c/o Wetlands International European Association
Rue de Trèves 59-61, B-1040, Brussels, Belgium





Sustainable *Eel* Group